



BASIC
Bureau d'Analyse Sociétale
d'Intérêt Collectif

Diagnostic partagé et approfondi du projet alimentaire territorial du PETR de l'Ariège



DIAGNOSTIC APPROFONDI

SOMMAIRE

I.	<u>Un projet alimentaire territorial: Quelques rappels</u>	Page 3
II.	<u>La démarche du diagnostic partagé</u>	Page 10
III.	<u>Caractéristiques du territoire</u>	Page 15
IV.	<u>Les enjeux d'équilibre entre la consommation et potentiel nourricier: résultats de Parcel</u>	Page 18
V.	Les enjeux de durabilité & résilience	
	1. <u>Enjeux de justice alimentaire et santé</u>	Page 25
	2. <u>Enjeux environnementaux et climatiques</u>	Page 36
	3. <u>Zoom sur la transition agroécologique et adaptation au changement climatique</u>	Page 48
	4. <u>Zoom sur la gestion des déchets</u>	Page 57
	5. <u>Les enjeux liés aux revenus décents</u>	Page 62
VI.	État des lieux du système alimentaire	
	1. <u>Occupation de la SAU et foncier</u>	Page 65
	2. <u>Les exploitations agricoles, l'installation et la transmission</u>	Page 73
	3. <u>Milieu de chaîne, distribution et structuration des filières</u>	Page 87
VII.	<u>Les attentes des acteurs vis-à-vis du PAT exprimés pendant les entretiens</u>	Page 105
VIII.	<u>Annexes</u>	Page 107

UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL: QUELQUES RAPPELS

Un projet alimentaire de territoire ?

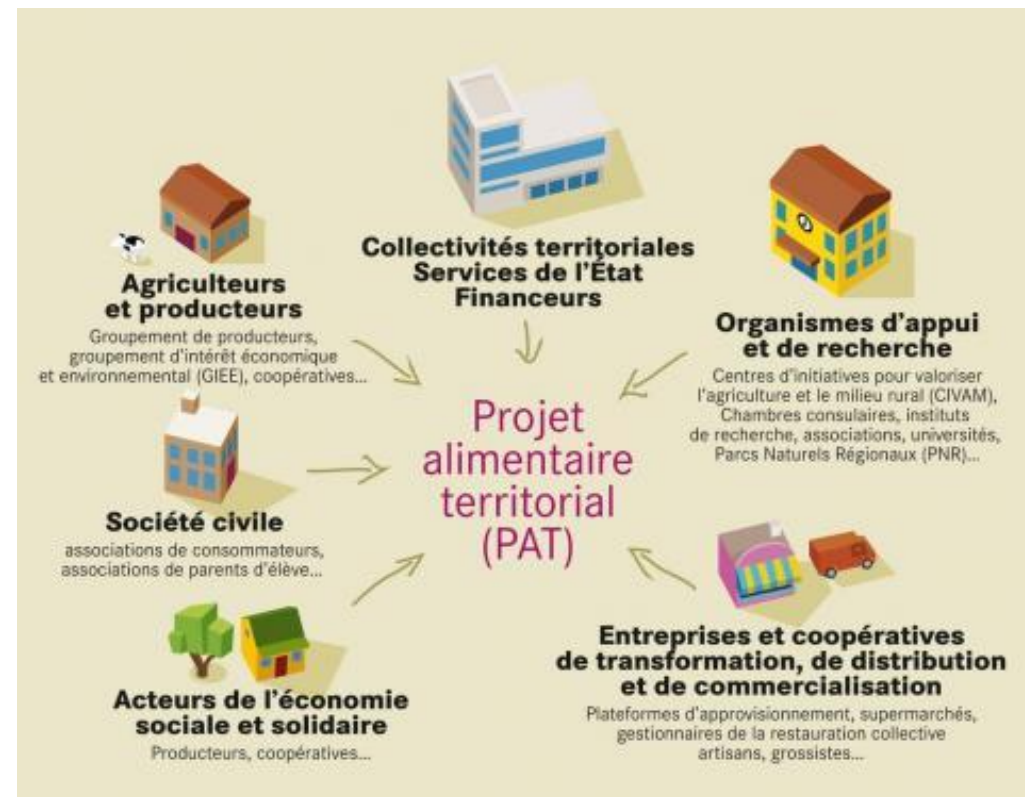
- Un projet alimentaire de territoire :

« une démarche collective portée par les acteurs d'un territoire qui cherchent à mettre en œuvre des solutions concrètes autour de la question de l'alimentation dans le territoire »

(MAA)

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 encadre cette politique et instaure les projets alimentaires territoriaux (PAT)

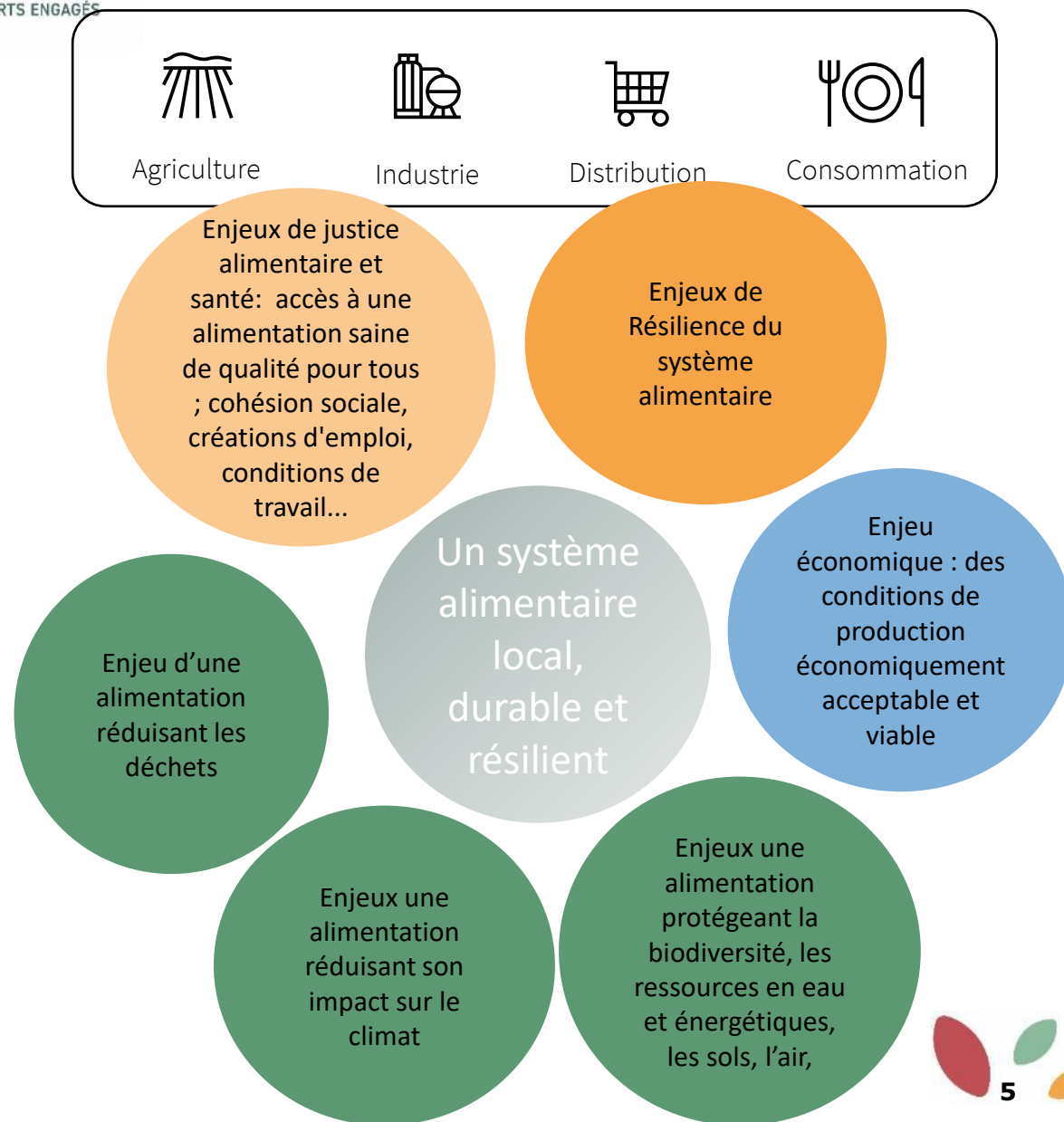
Dispositif de certification par le MAA



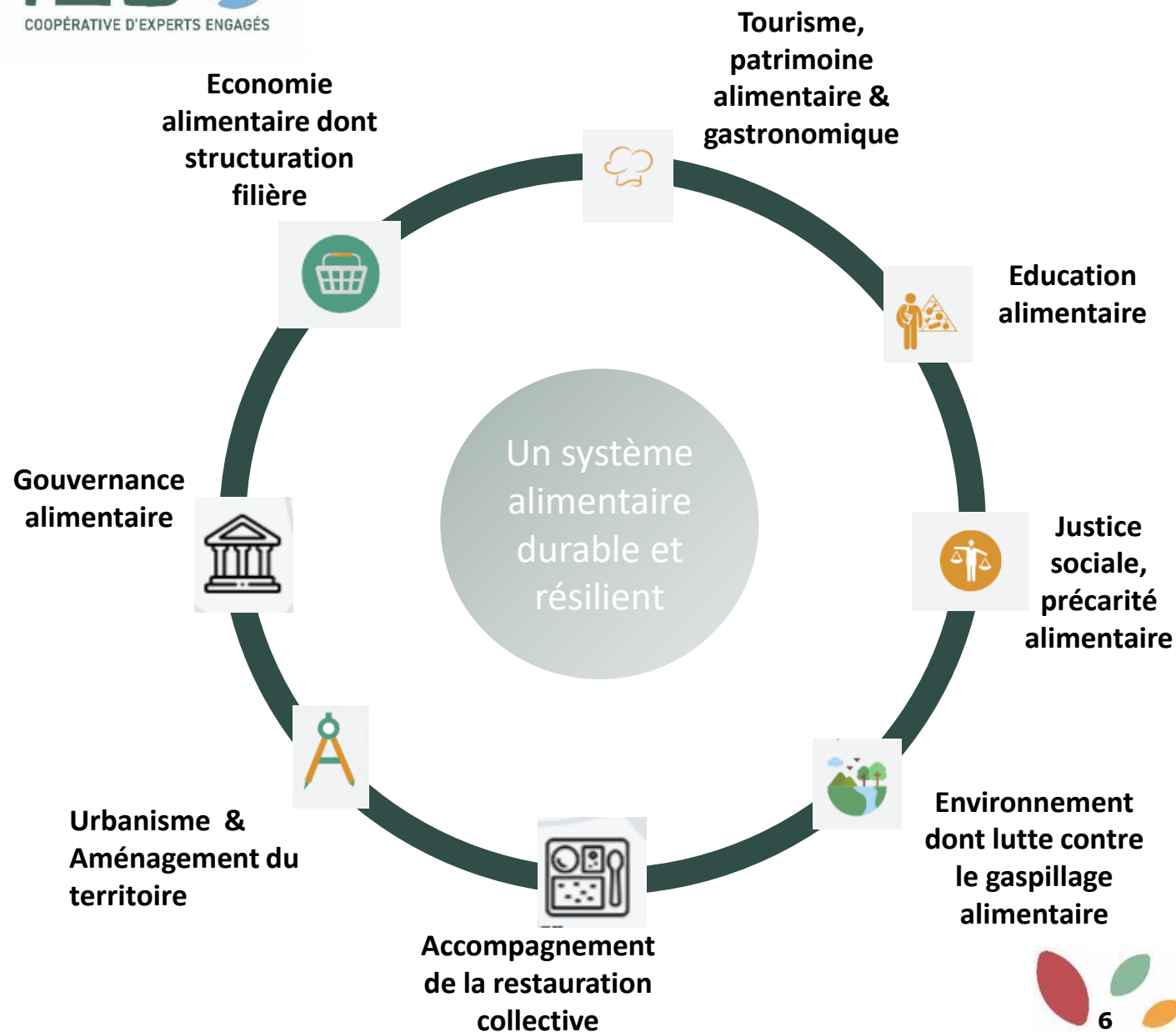
Les différents acteurs de l'agriculture et l'alimentation

Un projet alimentaire de territoire, pourquoi ?

- Il vise à rendre l'alimentation d'un territoire **plus local, durable** (social , économique et environnemental) et **plus résiliente** face aux changements globaux.
- Il peut donc viser plusieurs enjeux listés dans le graphique ci contre depuis la production agricole jusqu'à la consommation alimentaire.
- Depuis 2017, existence d'un dispositif de reconnaissance par le ministère en charge de l'alimentation.



Pour répondre à ces enjeux, les PAT peuvent avoir une diversité d'axes stratégiques d'intervention....



Les PAT sont des projets transversaux...

- 1) permettre un **rapprochement des différents acteurs de l'agriculture et de l'alimentation dans les territoires** (acteurs de la production, de la transformation, de la distribution, consommateurs, collectivités territoriales, acteurs de la société civile) et
- 2) **assurer la cohérence des différentes actions** mises en œuvre par les différents partenaires impliqués pour aboutir à ces objectifs communs.

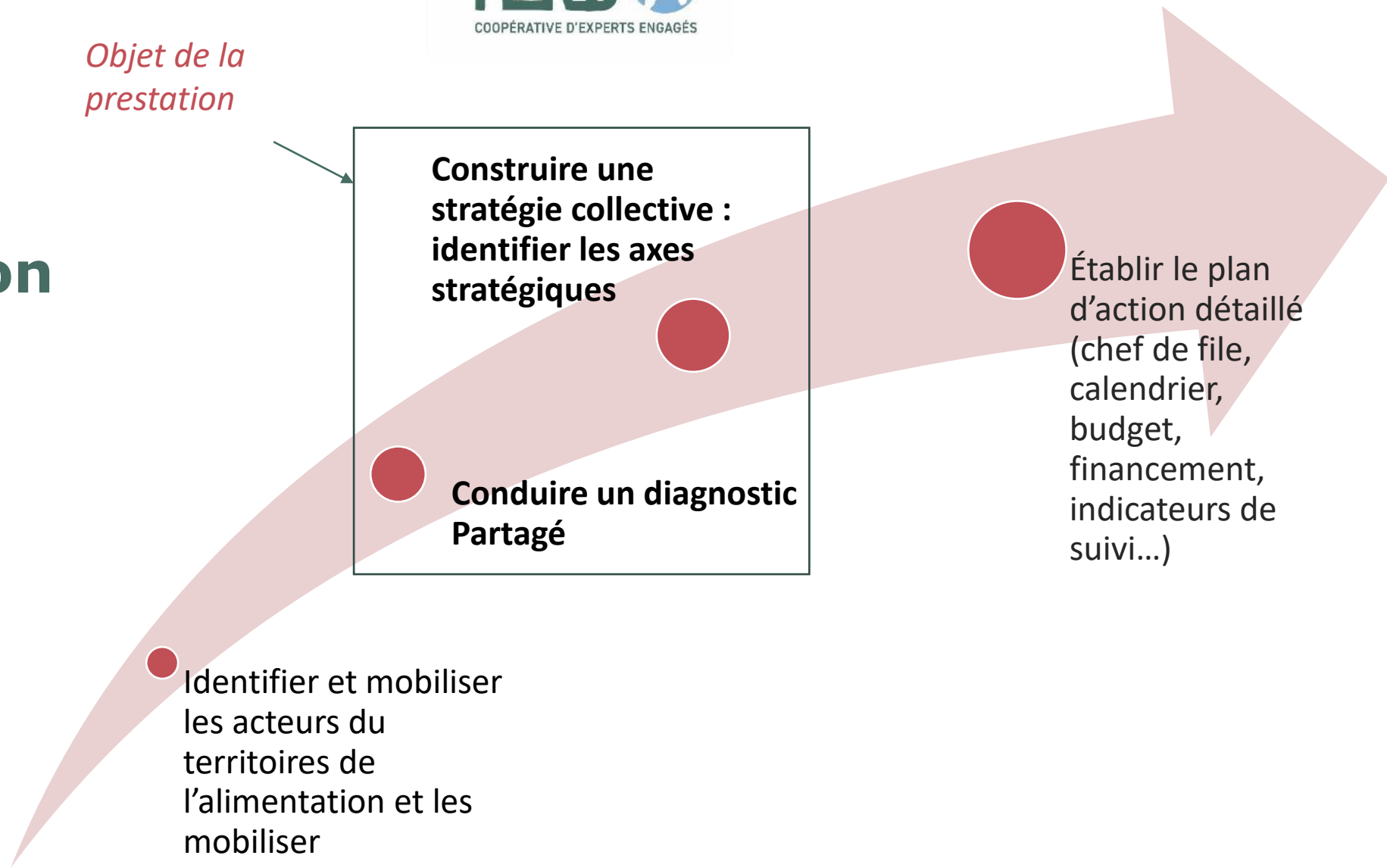
Les PAT peuvent se concentrer sur certains axes versus être plus systémiques...

Choix à faire en fonction :

- **des dynamiques locales sur l'alimentation préexistantes**
- **des moyens d'animation,**
- **de la volonté / de l'élan des acteurs à porter des actions**
- **des moyens financiers disponibles**
- **de la compétence et périmètres des acteurs qui le pilotent / le mettent en oeuvre**

Étapes de construction d'un PAT

Objet de la prestation



Identifier et mobiliser les acteurs du territoires de l'alimentation et les mobiliser

LA DÉMARCHE DU DIAGNOSTIC PARTAGE

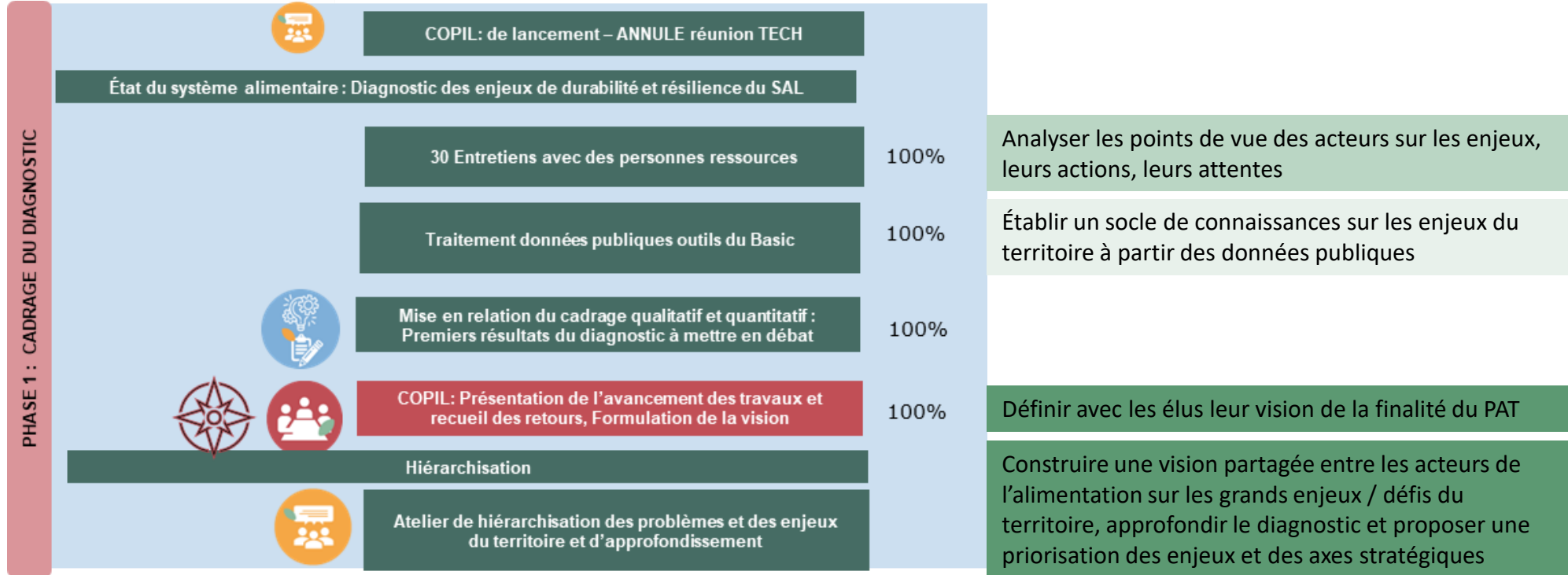
La commande

Commande

Conduire un diagnostic partagé dans le but de définir une stratégie fédératrice, pertinente, cohérente et obtenir la reconnaissance du PAT du PETR de l'Ariège par le MAA

Points d'attention

- **S'assurer de la cohérence du PAT du PETR de l'Ariège** (2 autres PAT du territoire ; avec les politiques, schémas de territoire et projets)
- **Distinguer les enjeux communs et ceux spécifiques aux 7 EPCI du PETR**
- **Dépasser l'échelle du territoire**



Méthode

Consulter le CLA sur les résultats du diagnostic approfondi et la proposition d'orientation stratégique, définir des objectifs spécifiques chiffrés



Contenu de la présentation : résultats phase 1 tours d'horizon sur les principaux enjeux du système alimentaire

- Valorisation des données publiques disponibles sur les différentes dimensions du système alimentaire et de la durabilité (*pas d'enquêtes ou de production de données*)
- Valorisation de 30 entretiens de cadrage avec des acteurs et institutions du système alimentaire local pour recueillir les actions portées par les acteurs et la vision et attentes sur le PAT du PETR
- Présentation de l'état et des enjeux par dimensions de la durabilité et dimension du SAL (Production agricole, transformation, distribution et consommation)

Plan du diagnostic

- Caractéristiques du territoire
- Consommation et potentiel Nourricier : résultats de Parcel
- Les Enjeux de durabilité & Resilience
 - Justice alimentaire, qu'est ce?
 - Santé et alimentation
 - Protection de l'environnement et climat
 - Zoom sur La transition Agroécologique
 - Zoom Sur la gestion des déchets
- États des lieux du Système Alimentaire
 - Occupation de la SAU et foncier
 - Les exploitations agricoles, L'installation et la transmi...
 - Milieu de chaine, distribution et structuration des filières
- Annexes : Listes des acteurs rencontrés Liste des abréviations et sigles

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Un territoire rural ...

Territoire rural de :

- **233 communes**
- dont **93 % peu à très peu densément peuplées,**
- Traversé par **un axe de circulation entre Toulouse Espagne / Andorre sur lequel se concentre la population**
- **A moins d'une heure de la Métropole de Toulouse** pour sa partie nord.

123 138

Population en 2018

3 251

Superficie (km²)

38

Densité de population (hab/km²)

233

Nombre de communes

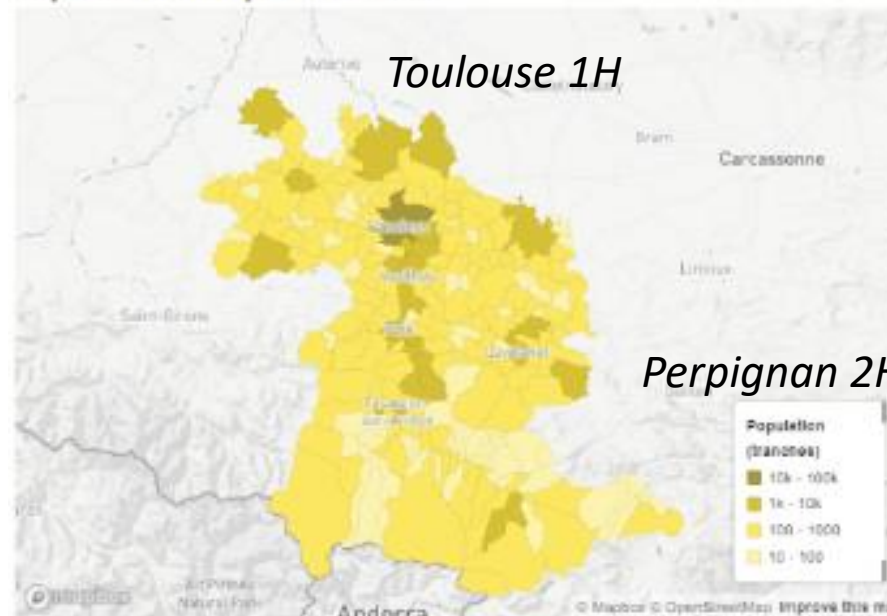
0

Communes créées depuis 2000

0

Communes disparues depuis 2000

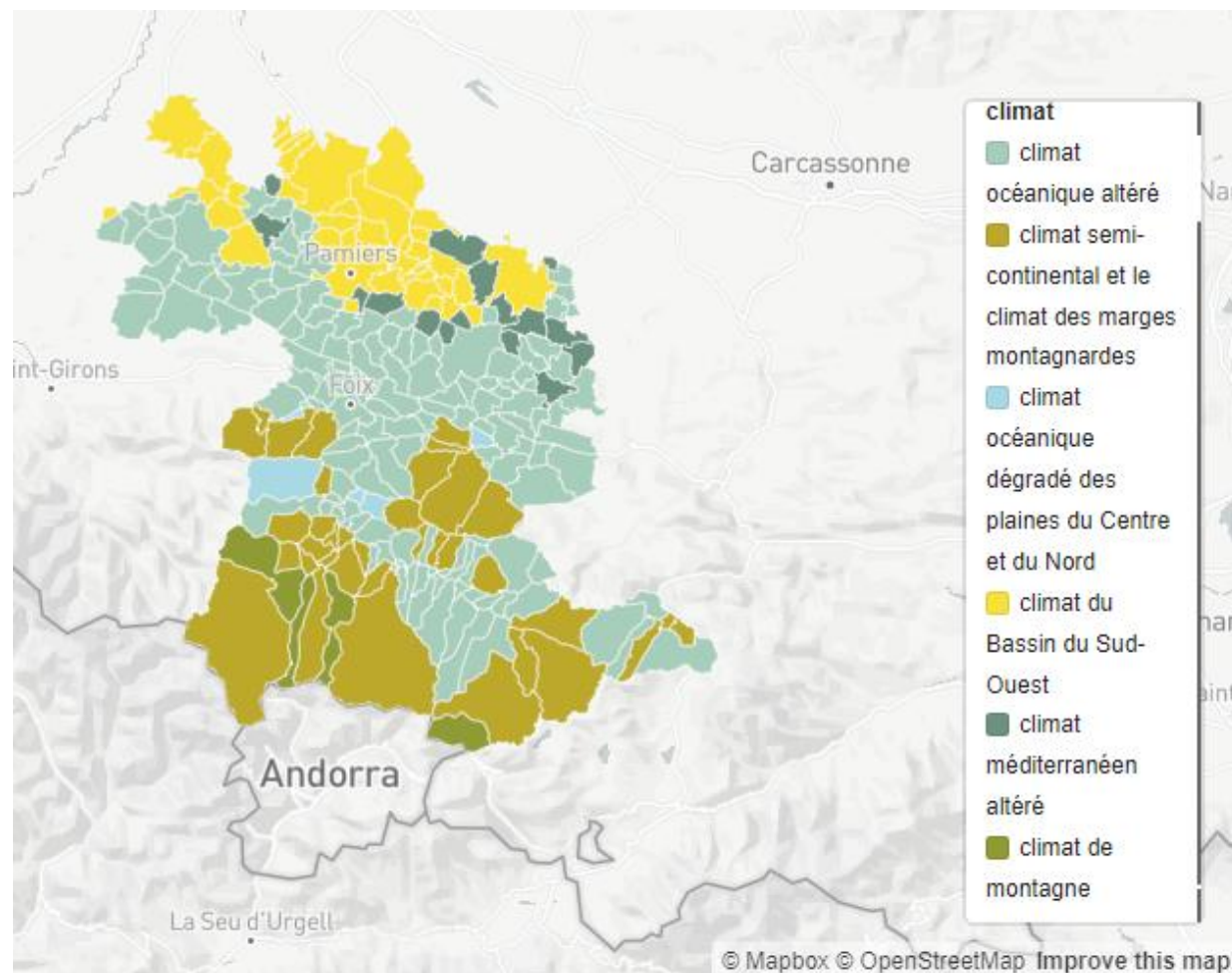
Population 2018 par commune



Plusieurs zones géoclimatiques

3 zones géographiques avec des climats spécifiques :

- Montagne pyrénéenne le long de la frontière au sud, avec d'importants massifs forestiers, des estives, des pâtures, et un climat de montagne ou semi-continental
- une zone de côtes qui traverse d'est en ouest le PETR, coupée par les vallées de l'Arize, du Lez, de l'Ariège et de l'Hers, avec un climat océanique altéré et dans la partie nord-est un climat méditerranéen dégradé
- La plaine au nord du département avec un climat du Sud-Ouest



LES ENJEUX D'ÉQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION ET POTENTIEL NOURRICIER : RÉSULTATS DE PARCEL

Une population en croissance et vieillissement léger

- Augmentation de 2% de la population (9% niveau national)
- ... mais des territoires qui se dépeuplent en 10 ans (2008 – 2018) :
 - Haute Ariège (-4%),
 - Tarascon (-5%),
 - Pays d’Olmes (-8%)

A priori, une tendance post-confinement à l’accroissement de la population, non reflétée dans statistiques

- La part des +65 ans croissance légère

Démographie

Source : INSEE

123 138
Population résidente 2018

2 %
Evolution de la population 2008 - 2018

Détail de la population par tranche d'âge (INSEE) [nbre d'habitants]

Tranche d'âge	Population résidente 2018	Proportion de la tranche d'âge en 2018	Proportion de la tranche d'âge en 2008	Evolution de la population 2008 - 2018
0 - 17 ans	23 746	19 %	20 %	-3 %
18 - 64 ans	68 280	55 %	59 %	-3 %
65 ans et plus	31 112	25 %	21 %	22 %

Un territoire agricole avec un potentiel nourricier du territoire globalement très supérieur au besoin

A régime alimentaire constant

, en tenant compte de la pyramide des âges

Besoin en surface agricole pour nourrir la population de

39 945 ha pour 185 202 ha soit en moy 0,35 ha par hab

Potentiel nourricier global

469 %
Potentiel nourricier

Potentiel nourricier (modélisation BASIC) [hectares]



Source : détail de la méthode est ici : <https://bck.parcel-app.org/storage/app/uploads/public/633/407/dd3/633407dd356ea638253814.pdf>

Source : Modelisation BASIC

Choisissez les produits concernés

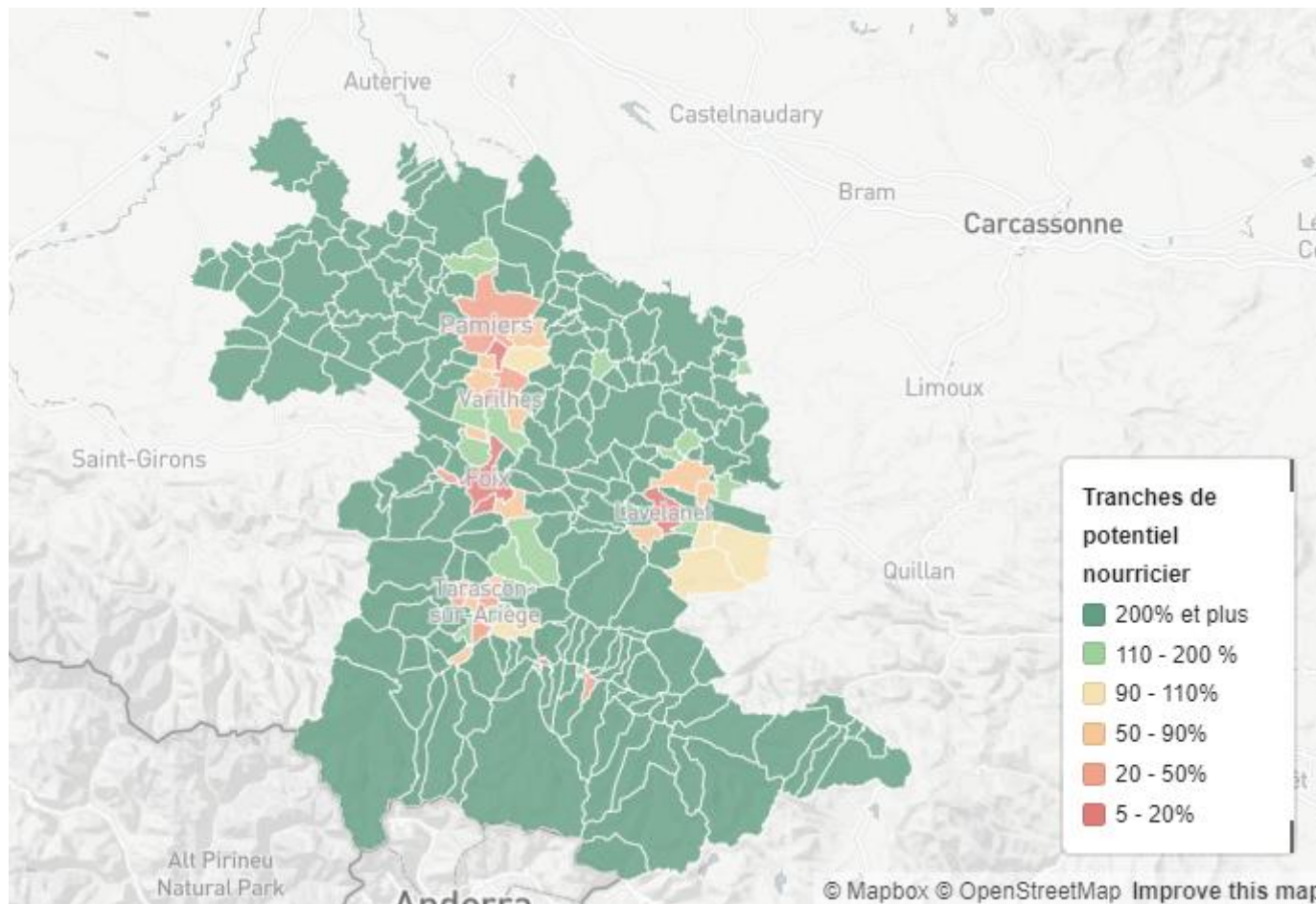
Tout



Un potentiel nourricier variables selon les communes, reflétant la concentration de population

Des déficits dans les communes urbaines :

Pamiers, Foix, Tarascon sur Ariège et Lavelanet



Des déficits pour certaines familles de produits

Des déficits des surfaces cultivées en fruits et légumes.

L'analyse détaillée des productions montre également des déficits en : protéagineux, certains types de viandes (volailles, porcs).

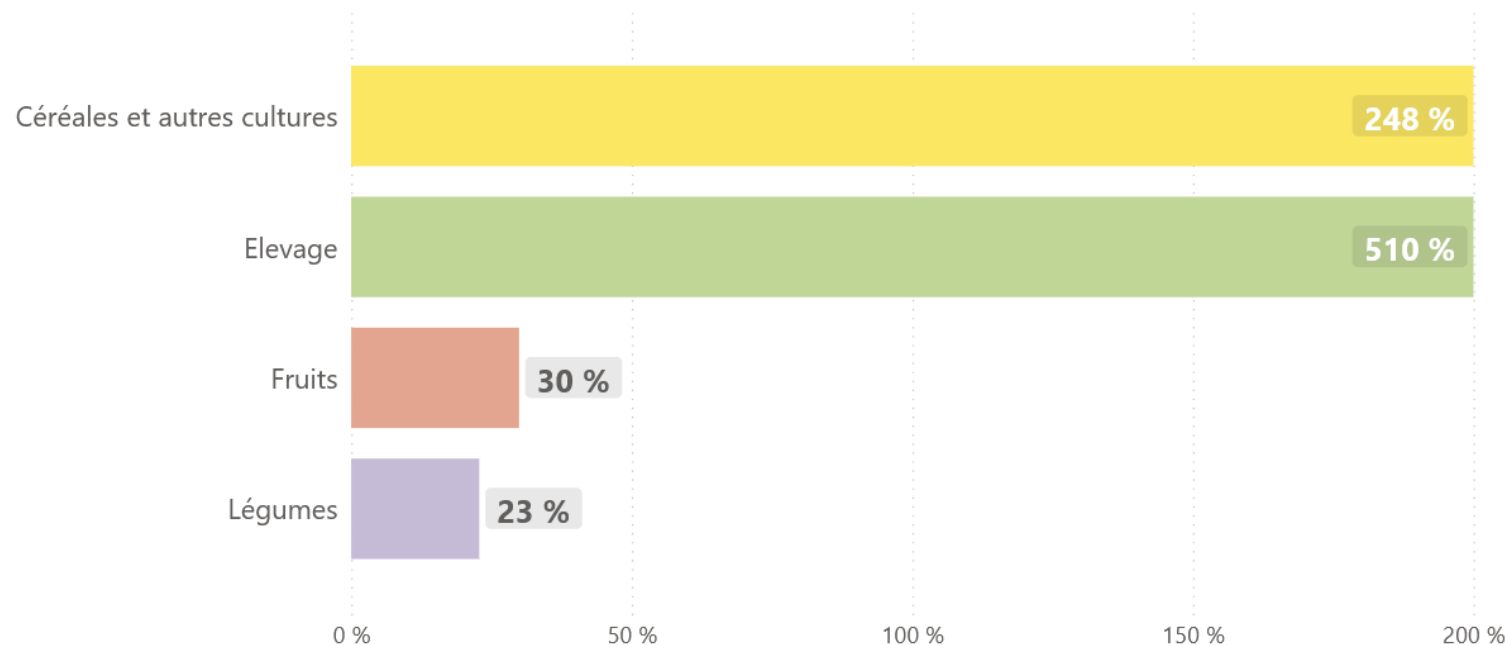
Des surfaces en céréales & élevage supérieures aux besoins nutritionnels du territoire. Une partie de ces deux productions est vendue localement, notamment dans les filières Bio... Mais les volumes majoritaires de production sont commercialisés sur des filières longues et couvrent peu les besoins du territoire.

Ces résultats sont approfondis dans la partie analyse du système alimentaire.

Potentiel nutritionnel par famille de produits

Source : Modélisation BASIC

Potentiel nutritionnel par famille de produits (modélisation BASIC) [%]



Des déficits de capacité industrielle dans le territoire

À partir de l'estimation des emplois nécessaires pour répondre à la demande en produits alimentaires transformés, les capacités agroindustrielles sont insuffisantes pour répondre aux besoins nourriciers du territoire.

Attention approche très simplifiée détaillée dans l'analyse de l'entrée de chaîne

Des capacités industrielles sont présentes dans des territoires voisins : **la réflexion doit dépasser les limites du PETR, car les outils agro-industriels ont des besoins de matière première qui peuvent dépasser les capacités d'un territoire tel que le PETR.**

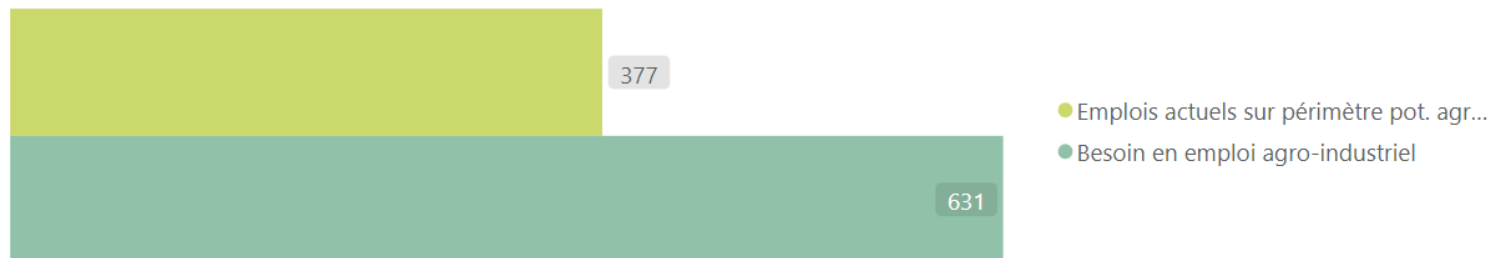
Le potentiel agro-industriel global

Source : modélisation BASIC

60 %

Potentiel agro-industriel

Potentiel agro-industriel (Source : modélisation BASIC) [nombre d'emplois]



LES ENJEUX DE DURABILITÉ & RESILIENCE



ENJEUX DE JUSTICE ALIMENTAIRE ET SANTÉ

Un territoire rural avec des poches de pauvreté

- **Un taux de pauvreté pour le PETR plus haut que la moyenne française, de 14,6%, mais égal à celui de l'Occitanie**
- **Une disparité des taux de pauvreté en fonction des EPCI:**
 - > 20% pour les CC de Arize-Lèze et du Pays d'Olmes
 - < 15% pour la CC Pays Foix Varilhes
- **Existence de poches de pauvreté plus accentuées :** quartiers prioritaires de la ville (QPV) de Foix et de Pamiers (il abrite 41% d'habitants de l'agglomération vivant sous le seuil de pauvreté)

En Ariège et Occitanie

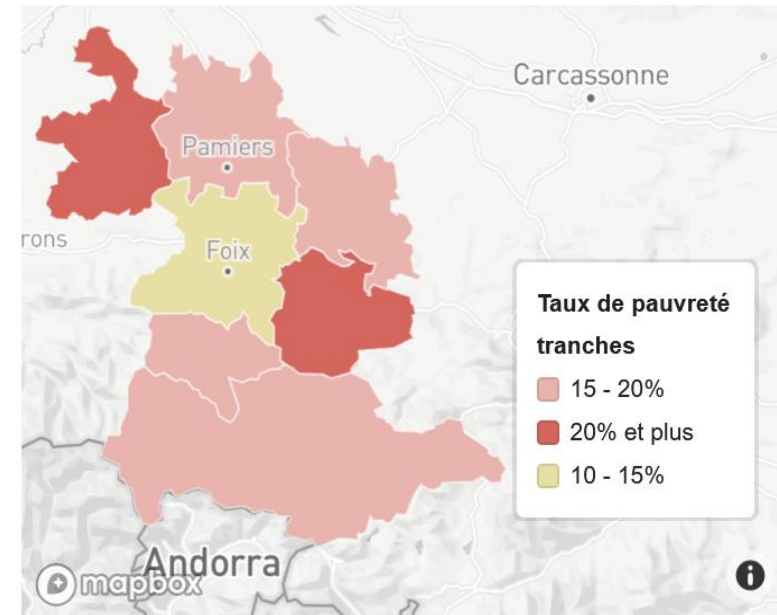
France

17 %

Taux de pauvreté 2018

14,6%

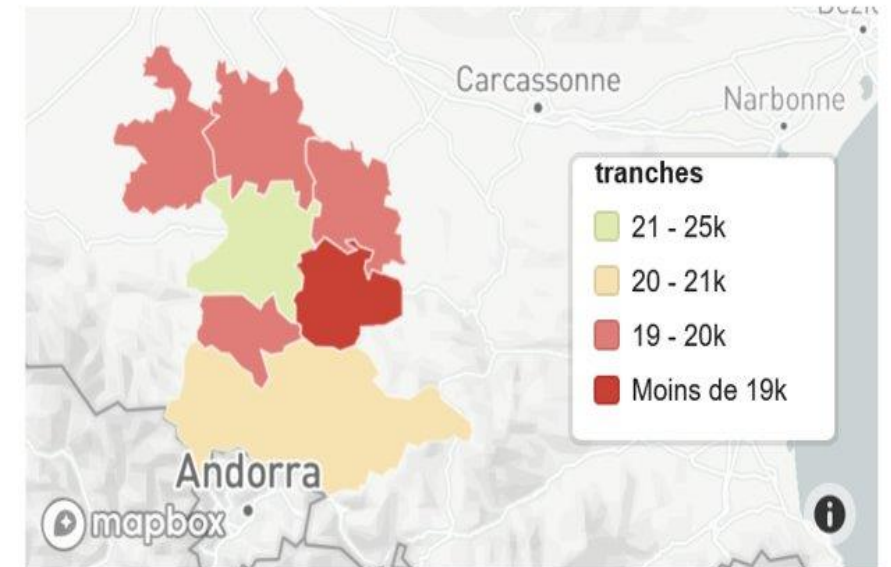
Taux de pauvreté 2018 par EPCI (INSEE) [%]



Une précarité en augmentation qui touche plus particulièrement certains publics

- **Un revenu annuel médian légèrement inférieur** au niveau de l'Occitanie (19 974 euros dans PETR, 20 740 euros en Occitanie) en 2018
- **Un nombre croissant de personnes concernées par la pauvreté :** augmentation constante du nombre d'allocataires (CAF), dans un contexte actuel très incertain (inflation, etc.)
- **Des populations fragiles, qui ont potentiellement un moindre accès (économique) à une alimentation saine :**
 - **Les chômeurs et les familles monoparentales :**
 - 9,6% familles sont monoparentales sur le PETR (9,4% en Occitanie)
 - 15,1% des 15-64 ans sont au chômage en Ariège (9,5% en Occitanie) en 2019
 - La **catégorie socioprofessionnelle** des «**artisans-agriculteurs** », elle **représente environ 4,36% à l'échelle du PETR; elle est la plus touchée par la pauvreté (avec un taux de pauvreté 23% en 2019 en France)**
 - **Les jeunes sont** plus touchés par la pauvreté, notamment dans les CC Portes Ariège Pyrénées (24,3%) et la CA Pays Foix-Varilhes (26,3%)
 - **Les personnes âgées,** qui ont des difficultés d'accès à de l'alimentation de qualité et des problèmes de mobilité et d'isolement

Niveau de vie médian 2018 par EPCI (INSEE) [€/an]



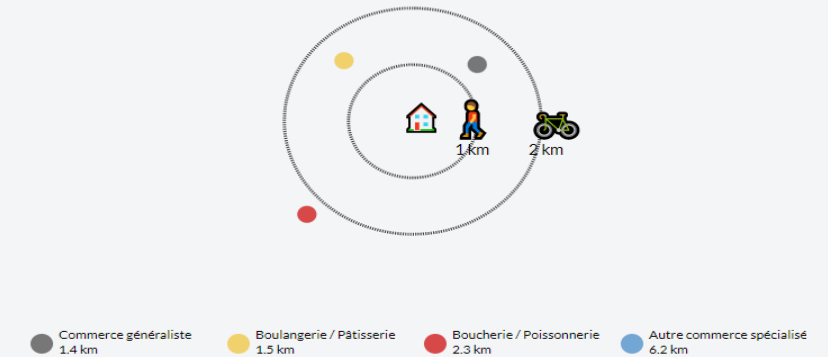
Accessibilité géographique de l'alimentation: Des enjeux de distance aux commerces alimentaires

- Dans 84 % des communes du territoire, plus de la moitié de la population est théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires.

En France, c'est 75 % des communes qui sont dans cette situation.

Source : Les Greniers d'Abondance, à partir de la [Base permanente des équipements \(INSEE 2020\)](#), la [Base de données des commerces \(OpenStreetMap 2021\)](#) et les [Données carroyées \(INSEE 2015\)](#).

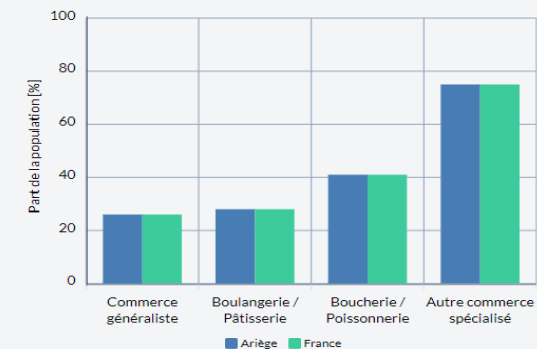
Distances moyennes aux plus proches commerces par type de commerce alimentaire ?



Note: toutes les distances sont à vol d'oiseau, 1 km correspondant à une zone accessible en 15 min à pied et 2 km à 10 min à vélo.

Source : Les Greniers d'Abondance, à partir de la [Base permanente des équipements \(INSEE 2020\)](#), la [Base de données des commerces \(OpenStreetMap 2021\)](#) et les [Données carroyées \(INSEE 2015\)](#).

Le graphique suivante présente la part de la population théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires pour chaque type de commerces :



Source : Les Greniers d'Abondance, à partir de la [Base permanente des équipements \(INSEE 2020\)](#), la [Base de données des commerces \(OpenStreetMap 2021\)](#) et les [Données carroyées \(INSEE 2015\)](#).

La justice alimentaire, qu'est-ce?

“Un partage équitable des bénéfices et des risques concernant les lieux, les produits et la façon dont la nourriture est produite et transformée, transportée et distribuée, et accessible et mangée”.

“Food justice”, 2010, Gottlieb et Joshi

Elle soulève les enjeux de :

1. partage de la valeur ajoutée au sein des filières,
2. accessibilité physique, sociale et financière à une alimentation de qualité,
3. possibilité d'être acteur de son alimentation

Le cadre réglementaire et orientations

- ✓ **Plan national pour l'alimentation 2019**: offre nutritionnelle, information des citoyens, lutte contre la précarité alimentaire, notamment avec la diversification et le développement des dons alimentaires.
- ✓ **Loi Garot et loi AGECE**: aides alimentaires (utiliser les invendus par le don ou la transformation, suivi et contrôle de la qualité des dons)
- ✓ **Loi Egalim**: impose un plan de gestion de la qualité du don pour les distributeurs avec formation et sensibilisation du personnel.
- ✓ **Orientations régionales avec le PRS Occitanie 2022 de l'ARS** : accent sur la lutte contre inégalités sociales et territoriales, et notamment l'accès aux messages de prévention

Cadre de coordination nationale

COCOLUPA (Comité national de lutte contre la précarité alimentaire) : instance informelle qui réunit les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire vers une aide alimentaire soucieuse de l'autonomie des personnes, de l'environnement et de la qualité de l'alimentation

Plateforme Solidarité Associations ([Solidarité Associations \(solidariteassociations.com\)](https://solidariteassociations.com)) : collectif multi-acteurs réunissant des entreprises de la grande distribution, industriels, logisticiens, associations, start-up et institutionnels.

Justice alimentaire : Les acteurs & actions existantes

- De nombreuses initiatives mises en œuvre à petite échelle, à essayer face à l'ampleur de l'enjeu
- Des principes d'action en débat (p.ex. aide vs distribution, dignité et choix de l'alimentation, définition d'une alimentation saine/de qualité)
- Besoin d'échanges, de coordination/coopération (GMS/ institutions/asso) → en réponse, Commission Justice alimentaire créée dans le cadre du CLA
- L'éducation à l'alimentation, un levier complémentaire essentiel à activer

DONS en nature
 GMS
 Entreprise de transformation (JPS pex)
 Citoyens (collecte des Banques alimentaires, opérations de glanage plus ponctuel...)

Financement
 Etat (préfecture), Conseil départemental, MSA, CAF:
actions sociales
 -Mairies, mutuelle: **bons alimentaires**

Identification et information / accompagnement personnes vulnérables
 Services sociaux
 Mairie
 Conseil Départemental

Distribution alimentaire
 Associations caritatives : Resto du Cœur, Secours populaires, cœurs sur la main
 Epicerie sociale Hérisson Bellor

Autres mécanismes pour favoriser l'accès à tous une alimentation saine
 Programme MALIN (local puis national) qui facilite l'accès de parents attendant des enfants à une alimentation de qualité grâce à des bons de réduction valables en GMS/ CNAF, entreprises privées
Les paniers suspendus et caisses solidaires (Biocoop/ BioAriège Garonne)
Insertion par la production maraîchère : CASTA (AgroSite Embaroux) , EMMAUS
Epiceries sociales
Redistribution par des citoyens

Mécanismes pour créer du lien social, production de produits frais pour et par les habitants
 Jardins partagés dans les espaces communaux : 7 jardins soutenus par le Plan de Relance volet B, 265 bénéficiaires
 (<https://www.ariège.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Appel-a-projet-Jardins-partages-et-d-agriculture-urbaine>)
 Des formes hybrides de production (ex. vergers propriété d'individus récoltés par des collectifs)

Zoom sur l'éducation à l'alimentation: Les acteurs & actions existantes

- un levier plébiscité par les acteurs
- Différents acteurs impliqués et de nombreuses actions ponctuelles, mais trop peu financées
- Divergences sur la définition des normes « bien manger », sur les modalités de transmissions de ces normes (i.e. donner accès à tous à la même information versus adapter le message aux contraintes, laisser possibilité d'un choix)
- Un déficit de financement face à l'ampleur de l'enjeu

Sensibilisation à l'alimentation saine

- ✓ Coordination des ateliers santé, alimentation, mobilité, animés par la CESF (*conseillère en économie sociale et familiale*) avec Hérisson Bellor, ou le Centre social de la CAF avec le Secours catholique
- ✓ Accompagnement à la gestion du budget : Assistants sociaux
- ✓ Sensibilisation des enfants dans le cadre du programme « Gouter le monde autour de moi », CLS Tarascon (financement PNA/PETR de l'Ariège)
- ✓ Sensibilisation générale à alimentation saine et équilibrée et sport auprès des seniors, CLS Tarascon
- ✓ Sensibilisation dans les écoles, Chambre d'agriculture ou Bio Ariège Garonne
- ✓ Sensibilisation des agriculteurs, d'animateurs, de personnels d'EHPAD), formations d'intermédiaires (ex : acteurs sociaux) comment faire essaimer et diffuser les messages à une plus grande échelle/ Bio Ariège Garonne et asso Biches volantes (Toulouse)
- ✓ 2 Défis Familles à Alimentation positive avec une mixité de foyers dans la CC Pays d'Olmes et la CC Porte d'Ariège , pour sensibiliser sur les enjeux alimentation, santé, environnement, portés par Bio Ariège Garonne, Secours catholique, CCAS de Saverdun, en collaboration avec le Centre social de la CAF de Pamiers, financement PNA/PETR
- ✓ Les jardins partagés....

Le cadre réglementaire et orientations

- ✓ **Plan National pour l'alimentation 2019** : offre nutritionnel, information des citoyens, lutte contre la précarité alimentaire, notamment avec la diversification et le développement des dons alimentaires.
- ✓ **Orientations régionales avec le PRS Occitanie 2022 de l'ARS** : accent sur la lutte contre inégalités sociales et territoriales, et notamment l'accès aux messages de prévention

Synthèse des enjeux concernant l'accès à une alimentation saine pour tous à cibler

Améliorer l'accès à une alimentation saine pour les populations fragiles** :
chômeurs, familles monoparentales jeunes
personnes âgées

Fédérer les acteurs pour avancer sur des visions et des actions cohérentes sur l'alimentation « saine », « bien manger »*

Travailler sur la RHD pour donner accès à un repas sain***

Faire connaître les résultats d'actions ponctuelles ou expérimentations et les démultiplier *

Favoriser les liens entre les acteurs économiques et les acteurs de solidarité, mieux utiliser les ressorts de la Loi Egalim et la Loi Garot, faire le lien avec les actions de lutte anti-gaspillage alimentaire*

Appuyer des actions d'éducation à l'alimentation***

Développer les jardins partagés, des plantations dans les espaces communaux, des formes hybrides de production & les stratégies foncières liées

Santé et alimentation

- **Taux de diabète stable depuis 2010 : 4,4% en Ariège (4,6% en Occitanie)**
- **Augmentation de l'obésité : 16% d'obésité** (Occitanie) en **2020** (17% en France)
 - **Augmentation du taux d'obésité de 1997 à 2020 en Occitanie (↑ 77%)**
 - **Taux de surcharge pondérale plus important chez les enfants en Ariège que dans le reste de l'Occitanie** (Infiscol)
 - Les **catégories socioprofessionnelles des parents sont un des déterminants** essentiels de ce taux de surcharge pondérale (PRS Occitanie)
 - **L'école maternelle et primaire** peut jouer un rôle, car l'âge de 3 à 11 ans est une **période charnière dans l'évolution** de la surcharge pondérale
 - Des résultats scientifiques démontrent les liens entre les pratiques agricoles, d'élevage de transformation et la santé humaine
- **Taux de prévalence élevé des affections longue durée (ALD) chez les exploitants (MSA): 23% sur le PETR de l'Ariège (24% en Occitanie)** → Une **catégorie socioprofessionnelle en difficulté pour** certains systèmes de production et zones ; des agriculteurs dont la santé est impactée par leurs pratiques agricoles



Territoire	Taux de surcharge pondérale en maternelle (moyenne et grande section) (2018)	Taux de surcharge pondérale en 6eme
Ariège	11,5%	19,9%
Occitanie	8,8%	18,7%

Santé et alimentation : Les acteurs & actions existantes

Des acteurs présents sur le territoire, mais

- peu de coopération à ce stade entre acteurs de la santé et de l'alimentation
- Peu de sensibilisation des agriculteurs et des agroindustriels des effets sur la santé de leurs produits
- Des progrès à faire sur le système de santé pour faire lien entre les pratiques agricole & d'élevage, la santé animale, la qualité de l'alimentation et la santé humaine

- ✓ MSA : indemnisation, financement actions sensibilisation et sociale
- ✓ ARS Occitanie (CLA): suivi des données, met en œuvre le PRS
- ✓ CLS de Tarascon 2022-2026 (CC Tarascon) (CLA): intervient sur 7 axes dont un (axe 3) sur la promotion santé: il inclut des actions visant la prévention du surpoids et de la sédentarité, sans ciblage en lien avec la précarité mais l'âge (« Gouter le monde autour de moi » pour les enfants, sensibilisation des seniors)
- ✓ Bio Ariège Garonne (CLA) : Sensibilisation sur le lien entre santé et alimentation PTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Ariège Pyrénées
- ✓ Les Mairies, gestionnaires et personnels de cantine scolaires et plus généralement RHD
- ✓ Médecins, infirmières

Cadre réglementaire et orientations politiques

- ✓ **Orientations nationales:** PNA du MAA, recommandations nutritionnelles de Santé Publique
- ✓ **Orientations régionales:** PRS Occitanie 2022 de l'ARS : accent sur la lutte contre inégalités sociales et territoriales, et notamment l'accès aux messages de prévention
- ✓ **Loi Egalim** pour la restauration des structures sociales et médico-sociales

Synthèse des enjeux à cibler concernant la santé et l'alimentation

Décloisonner les acteurs de la santé et les acteurs du système alimentaire*

Améliorer la vivabilité du métier d'agriculteurs**

Former et sensibiliser les acteurs clés, les cuisiniers (pour réduire l'usage du sel, améliorer la qualité nutritive des menus); les consommateurs (consacrer un budget plus important à l'alimentation) ; le personnel des restaurant collectifs, dans le cantine scolaire (Parents et enfants)

Maitriser de l'obésité, notamment chez les enfants dès l'école maternelle et primaire*

Mobiliser certains acteurs-clé (ex: hôpitaux, cantines scolaires...) pour travailler sur l'approvisionnement RHD en produits alimentaires sains*

Travailler sur la RHD pour sensibiliser sur les liens alimentation et santé et avoir un effet au travers des repas sur les enfants, les adolescents, le jeune adultes, les aînés

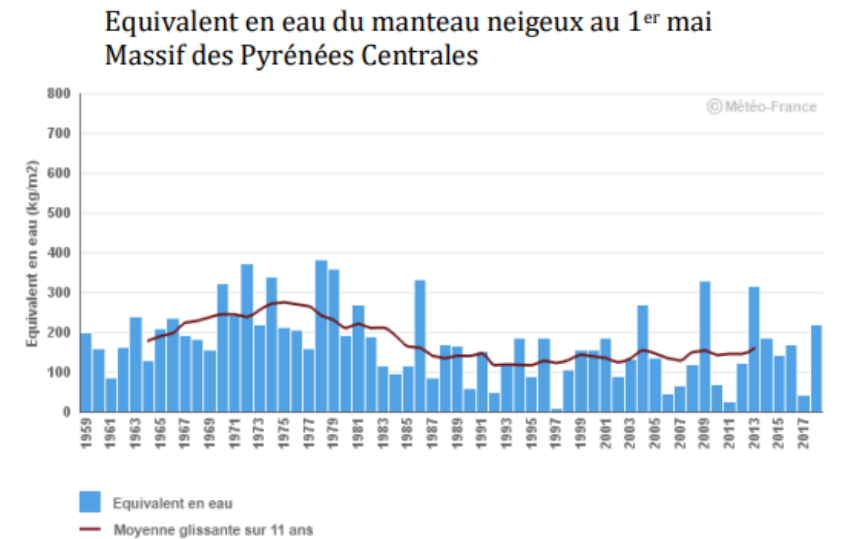
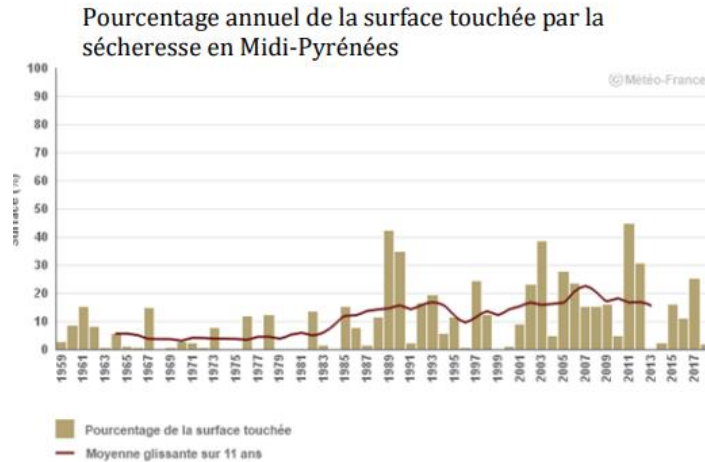


ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

Changement climatique – Adaptation et résilience

Diagnostiques régionaux, ORACLE 2021 montre **les tendances suivantes sur les 60 dernières années:**

- **Augmentation des surfaces touchées par les sécheresses**
- Baisse des équivalents en eau du manteau neigeux dans les Pyrénées centrales (-4% par décennie) : **baisse des réserves en eau**
- **une hausse de +2° C, +33 j chauds** (Saint-Girons),
- Pas de tendance nette sur la précipitation actuellement
- Réduction du nb de jours gels (en Occitanie)
- Fortes variabilités interannuelles



Changement climatique – impact sur le territoire

Les scénarios invitent à considérer une **poursuite et accélération des tendances à l’horizon 2050** :

- Une augmentation de la température moyenne annuelle comprise entre 0,5°C et 3,5°C
 - Tendence sera plus marquée en été, avec plus de périodes de canicule et de sécheresse et augmentation de l’évapotranspiration
 - Modifications significatives dans la distribution des précipitations et l’hydrologie : baisse des débits moyens annuels et précocités des étiages,
 - Déséquilibre hydrologique actuel de 200 à 250 m3 estimé à 1 et 1,2 milliard de m3 pour 2050 sur le bassin Adour Garonne
 - Augmentation de la température de l’eau engendrant des pressions organiques, microbiologiques, sur la biodiversité, les milieux et les usages (source AEAG, 2022; [note \(eau-grandsudouest.fr\)](#))
- **Conséquences attendues** :
 - **Fortes tensions, voire conflits sur le partage des ressources en eau entre les usages (agricoles / industriels / domestiques) et usagers (irrigation / consommation humaine ; urbain / rural; amont / aval...)** (dans un contexte de privatisation des barrages électriques)
 - **Occurrence des risques accrus** :
 - **sécheresses et rupture des approvisionnements alimentaires et en eau potable ;**
 - **incendies dans les zones de coteaux et de landes accrus par la fermeture des milieux (difficulté à maintenir des élevages extensifs) ;**
 - **des risques de déséquilibres des écosystèmes impactant également la production agricole nourricière,**
 - **des risques sanitaires à la modification de l’équilibre des écosystèmes.**

Changement climatique : réduire les émissions CO2eq du système alimentaire

- **Pas d'élément chiffré disponible sur l'Ariège ni le PETR, mais enjeu général France de réduction des émissions de la chaîne alimentaire**
- **Les leviers identifiés au niveau national (ADEME):**
 - Jouer sur la consommation et la composition de l'assiette : une alimentation moins carnée
 - Modifier les pratiques agricoles (maintien des prairies permanentes, etc.) et réduire le recours aux intrants azotés

« un régime réduisant d'environ la moitié la consommation de viande et de produits laitiers au profit d'une augmentation de la consommation d'aliments végétaux, associée à une évolution des pratiques agricoles plus économes en intrants et à une réallocation des terres agricoles, permettrait de réduire l'empreinte carbone du stade agricole par deux »

- Réduction des pertes et gaspillage alimentaire, et mode de valorisation des déchets organiques
- Réduction des emballages, réduction des transports des marchandises et distance consommateurs / lieu d'achat
- Modifier la consommation d'énergie des pratiques industrielles et distribution (performance chaîne du froid)

Figure 24. Bilan énergétique par secteur

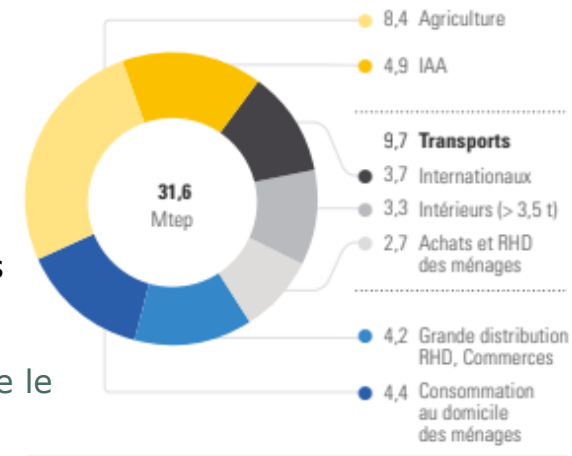
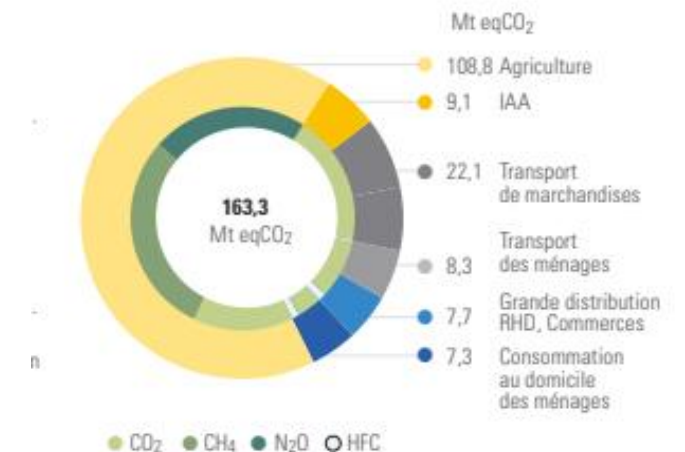


Figure 25. Bilan carbone par secteur



Zoom sur le changement climatique et l'agriculture

Impacts forts pour l'agriculture en Ariège

- Raccourcissement des calendriers culturaux,
- Augmentation du stress hydrique et évapotranspiration
- Confort thermique des animaux et baisse production de lait
- risque de prolifération de pressions parasitaires, impact sur la levée de dormance des semences , etc.
- Un recul de la date de mise à l'herbe (période de pousse de l'herbe) et réduction de la période de fauche
- Effets sur les rendements (stagnation ou ralentissement hausse des rendements) blé, mais grain non irrigué, etc.
- (Oracle, Occitanie, 2021)

Des initiatives encore « timides » : Études de la CRA, ClimAgil

- **Nécessité d'évolution des pratiques agricoles pour réduire les émissions : réduction intrants azotés, limitation retournement des prairies permanentes, rations alimentaires des ruminants basées sur l'herbe (etc.), mais aussi des types de production à mettre en lien avec la réduction CO2eq**
- **Nécessité de réflexion sur l'adaptation :**
 - **la gestion quantitative et qualitative de l'eau, accrue dans les zones coteaux à climat méditerranéen dégradé**
 - **Nécessité d'évolution des pratiques ou de maintien de l'agriculture en lien avec la gestion des risques pour le territoire :**
 - Risque incendie fort pendant les épisodes de sécheresse en particulier dans les zones coteaux (Pays D'Olmes et Mirepoix)
 - Risque inondation
 - Risques sécheresse

→ **Des réflexions à poursuivre**

Aperçu des principaux acteurs & actions existantes

Le changement climatique est bien pris en compte dans les documents de planification mais peu d'actions concrètes sur le système alimentaire au niveau Ariège et PETR ...

Adaptation au changement, SCOT – PCAET de la Vallée de l'Ariège, stratégie en cours de révision
PETR : Projet de territoire
PNR de l'Ariège : plan de paysage pour la transition énergétique et climatique
Collectivités territoriales : initiatives dans le cadre des exercices ERC (Éviter, réduire, compenser)
La CCI : Accompagnement des acteurs agroindustriels notamment sur l'optimisation du froid, réflexion sur la logisitique de transport
Les acteurs de la transition agroécologique (voir [ici](#))
L'Agence de l'Eau Adour Garonne : Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) avec 4 objectifs : Trouver un nouvel équilibre entre usages et ressources dans le temps et dans l'espace ; Réduire les pollutions à la source et mieux les traiter ; Renforcer la résilience des milieux naturels, aquatiques et humides ; Se prémunir contre les risques naturels. Le PACC se retrouve dans le SDAGE et le 11^{ème} programme
L'Entente pour l'Eau : services de l'Etat, l'Agence de l'eau, les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine dans le but e faire converger les politiques publiques de ces acteurs et de renforcer l'accompagnement des collectivités territoriales, des acteurs économiques et tous les porteurs de projet engagés dans des actions d'adaptation au changement climatique.
Le Conseil départemental :
La Région Occitanie: Le plan régional d'adaptation au changement climatique 2020-27 avec le Green New deal traduit en 10 plans d'action thématiques
Etat : voir cadre réglementaire
Ademe : centre de ressources ; recensement des initiatives et projets, pratiques inspirantes ; accompagnement et Financements (possibilité financement du PAT, ...)

Cadre réglementaire et orientations politiques:

Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique = limiter la hausse des températures à moins de 2°C par rapport à l'époque préindustrielle, soit dans l'UE [les émissions mondiales doivent diminuer de 80 à 95% d'ici 2050 par rapport au niveau de 1990, avant de parvenir à une neutralité carbone avant la fin du siècle](#) ([L'atténuation du changement climatique – Agence européenne pour l'environnement \(europa.eu\)](#) avec 4 leviers principaux : La réduction de la combustion de combustible fossile, l'agriculture (CH4), les changements d'affectation des sols tels que la déforestation, la mise en décharge des déchets (CH4), l'utilisation de gaz industriel fluoré

2^{ème} Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC2) 2018 – 2022 ([ETPU - Office 2010 \(ecologie.gouv.fr\)](#)) et Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique : vise une adaptation effective dès 2050 à une hausse de 1,5 à 2°C des températures avec notamment :

1 Vie et transformation des territoires, Risque inondations : - Limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols -> ZAN de la Loi Climat et résilience; techniques alternatives et de restauration écologique (Action P&R6) ; Action P&R8 avec adaptation des réseaux et infrastructures essentielles (transports, eau, énergie, télécommunication) ; acquisition de connaissance et d'observation relatives aux aléas naturels et évolution biodiversité en zone montagne ; l'évolution des systèmes, des pratiques et des filières agricoles et agroalimentaires pour tenir compte du nouveau contexte climatique en appuyant notamment le développement de l'agroforesterie et de l'agroécologie
– Sécheresse : adapter les besoins en eau aux ressources utilisables et réaliser là où c'est utile et durable des projets de stockage hivernal de l'eau
– incendie : adapter la gestion forestière
- Biodiversité : protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes
–Santé publique : renforcer la production de données de surveillance sanitaire, renforcer les mécanismes d'alerte et les messages de prévention

Synthèse des enjeux climatiques à cibler

Anticiper les fortes tensions, voire les conflits sur le partage de la ressource en eau, entre les usagers**

Accompagner l'adaptation d'une agriculture nourricière au changement climatique, et maintenir une agriculture en équilibre avec les écosystèmes et jouant un rôle dans leur équilibre (maintenir une équilibre entretien les milieux semi-ouverts pour limiter les incendies, limites les risques de crues etc.) *

Réduire les émissions GES de la chaîne alimentaire en Ariège :
Équilibrer la consommation de viande, réduire le recours aux intrants azotés*, réduire l'emballage tout au long de la chaîne*, réduire les pertes et gaspillages alimentaires**, réduire le transport et optimiser la logistique

Clarifier les objectifs chiffrés de soutien à la dynamique BIO et la définition et les objectifs chiffrés du soutien aux autres modes de production avérés comme durables

Évaluer et sensibiliser sur les émissions GES liées au SAL* et spécifier les leviers nationaux pour réduire les émissions

Un territoire peu artificialisé, avec des enjeux d'artificialisation à prendre en compte le long de l'axe Toulouse/ Espagne

Un territoire majoritairement occupé par des espaces agricoles, forestiers, semi-naturels et 4% artificialisés (% département)

Un rythme d'artificialisation important : 3,91 m² artificialisés / résident (2008-18) (2,98 moy nationale), y compris dans des CC où la population recule.

Des incohérences entre l'action de certaines collectivités et les orientations du SCOT, PLUi...

Visualisation des flux de consommation d'espace pour la période de 2009 à 2021

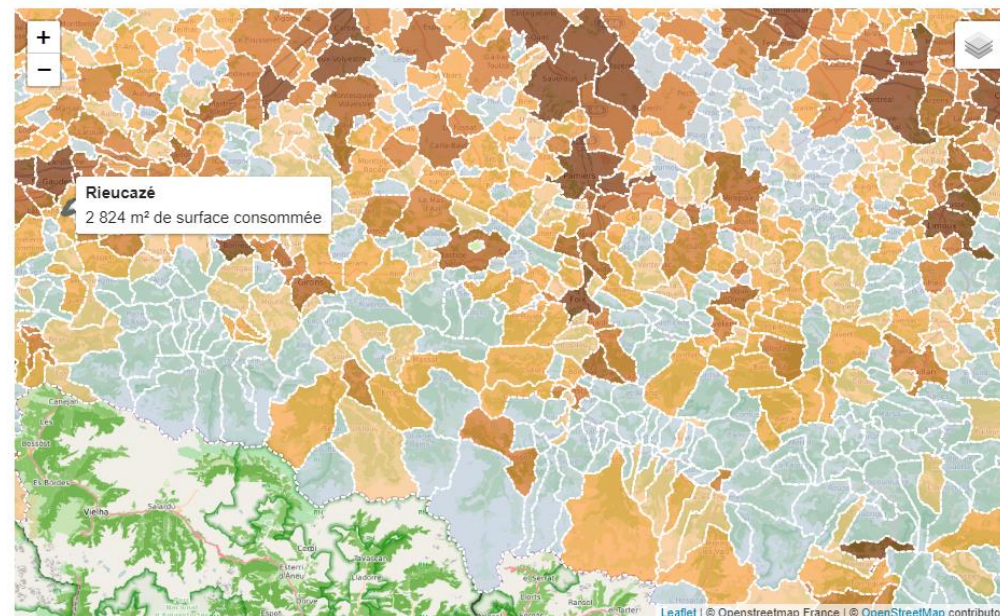
Consommation d'espace pour la période 2009-2021 (m²)

légende

- de 0 à 10 000 m² (entre 0 et 1 ha)
- de 10 000 à 20 000 m² (entre 1 et 2 ha)
- de 20 000 à 50 000 m² (entre 2 et 5 ha)
- de 50 000 à 100 000 m² (entre 5 et 10 ha)
- de 100 000 à 200 000 m² (entre 10 et 20 ha)
- plus de 200 000 m² (plus de 20 ha)

Carte à afficher

Consommation d'espace pour la période 2009-2021 (m²)
Dont consommation à usage d'habitat 2009-2021 (m²)
Dont consommation à usage d'activité 2009-2021 (m²)
Taux d'espace consommé par rapport à la surface communale 2009-2021 (%)
Variation population 2013-2018
Variation ménages 2013-2018
Variation emplois 2013-2018
M² consommé / variation population (2013 à 2018)
Evolution ménages / Ha consommé pour l'habitat (2013 à 2018)
Evolution ménages+emplois / Ha consommé (2013 à 2018)

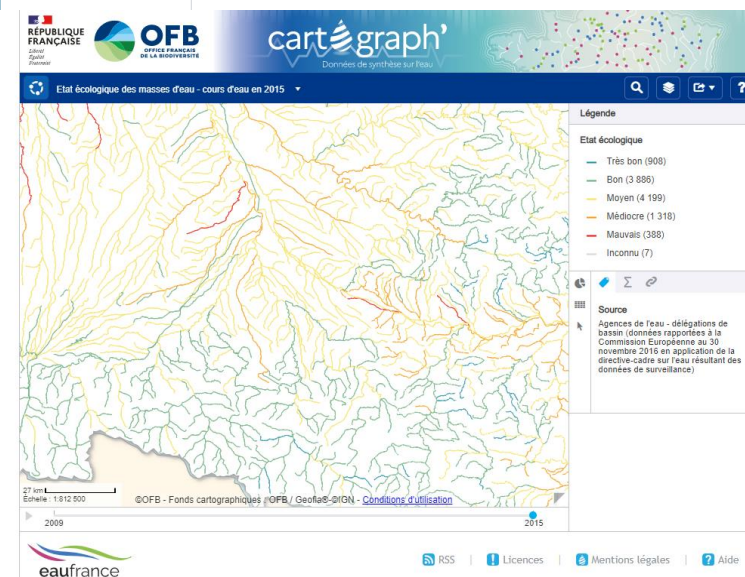
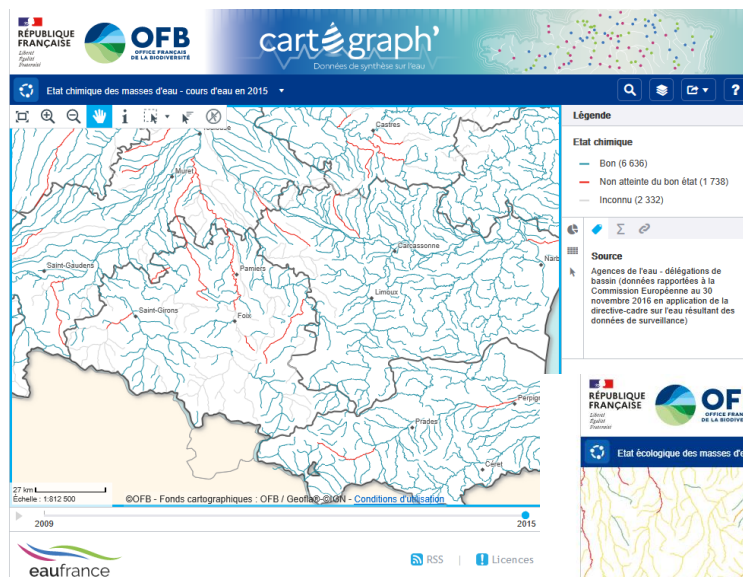


Etat des cours d'eau : des enjeux de qualité et gestion quantitatives des cours d'eau

Un territoire relativement préservé : 80% des masses en bon état chimique, résultat lié à la qualité des masses d'eau dans le massif pyrénéen alors que **la qualité se dégrade dans les zones piémonts et plaine.**

L'aval des principaux cours d'eau n'atteint pas le bon état chimique : l'Ariège, le Lézé, le Touyre.

L'Agence de l'Eau note, **ainsi, une problématique de micropolluants d'origine agricole dans la basse vallée de l'Ariège**, avec des conséquences sur l'eau brute et distribuée : 4 captages avec des problèmes de micropolluants avec des actions curatives exigés par le Préfet.



Etat des cours d'eau : des enjeux de qualité et gestion quantitatives des cours d'eau

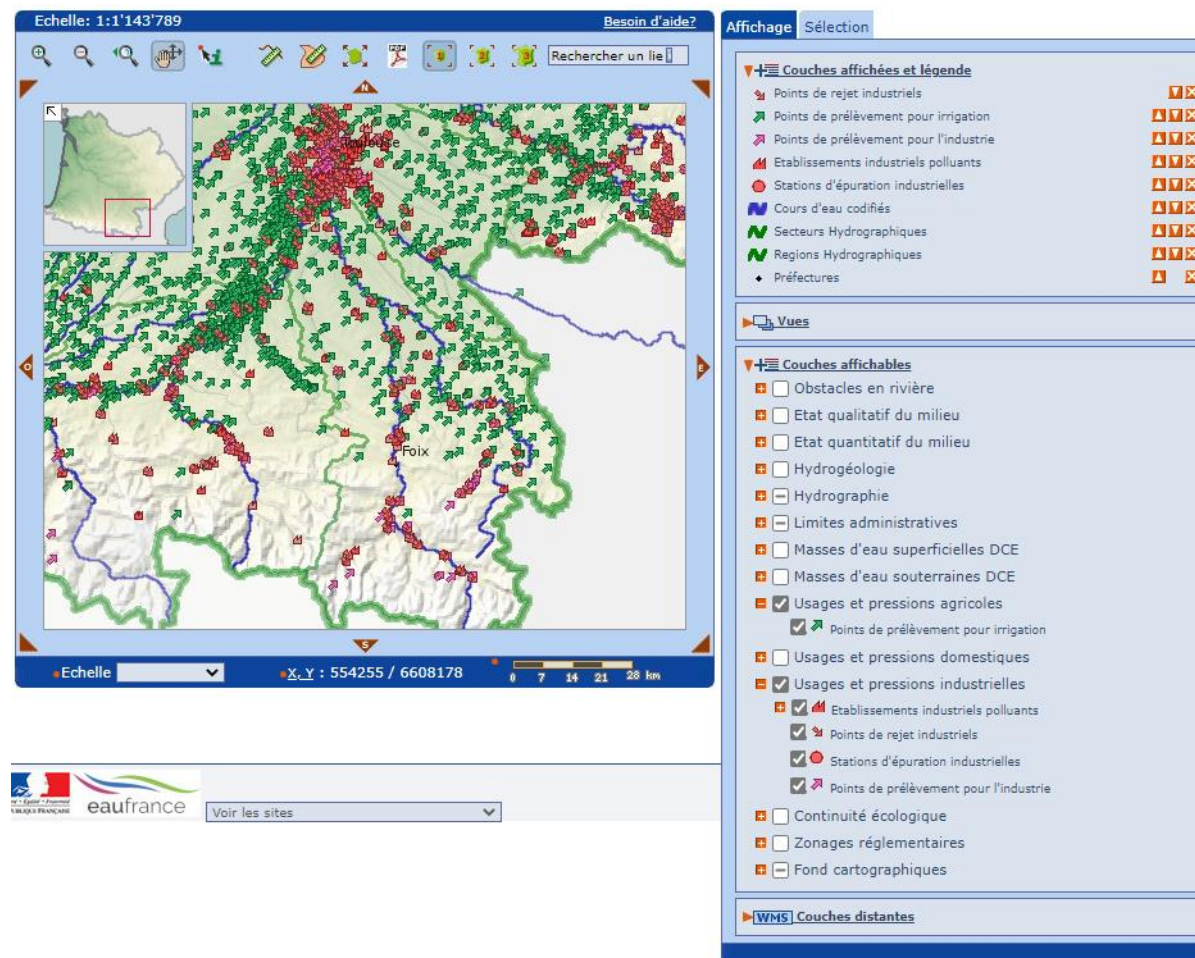
Des ressources quantitatives importantes avec la présence du massif pyrénéen et les barrages EDF et Lac de Montbel qui alimentent l'Ariège et la Garonne, mais une forte diminution des réserves à prévoir les années à venir.

Des prélèvements pour l'irrigation des grandes cultures, et des usages industriels.

Basse vallée de l'Ariège cumule plusieurs enjeux qualité de l'eau, des enjeux quantitatifs et morphologiques.

Enjeux morphologiques = recalibrage et tracé droit des cours d'eau et fossés; élimination des haies, et cultures de zones de crue qui engendrent une accélération des flux d'eau et des risques de crue à l'aval

Ces enjeux sont liés aux évolutions des pratiques agricoles des cultures céréalières et oléagineuses intensives et la nécessité d'aller vers la réduction des produits phytosanitaires, des intrants azotés, mais également de la pratique du labour (accélère le ruissellement de surfaces des eaux et modifie le grand cycle de l'eau) (entretien AEAG)



Biodiversité : Habitats à protéger en particulier au nord du PETR

Un territoire à forte richesse faunistique et floristique

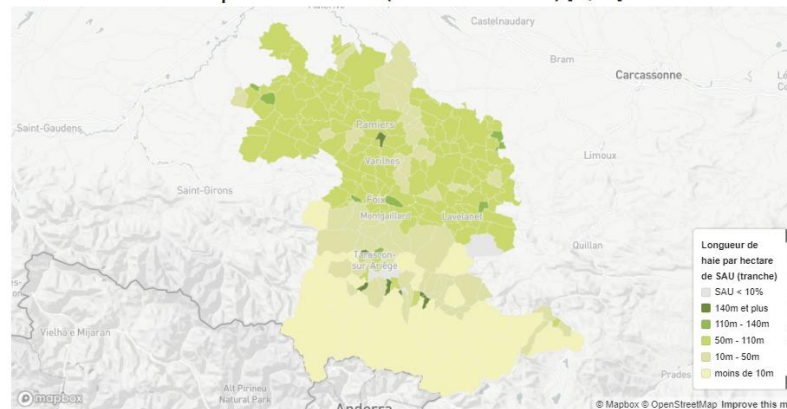
Part faible des infrastructures agroécologiques (IAE) : 3,9% (dont 3,7% Haie, zone humide et bandes tampons) dans SAU (contre 6,1% France)...

Compensée en zone montage par une part importante prairies, landes, estives et forêt.

Dégradation des IAE et des habitats pour la biodiversité dans la zone de plaine

Des enjeux de protection de la biodiversité cultivée : conservatoire de variétés, etc.

Mètres linéaires de haies par hectare de SAU (modélisation BASIC) [m/ha]



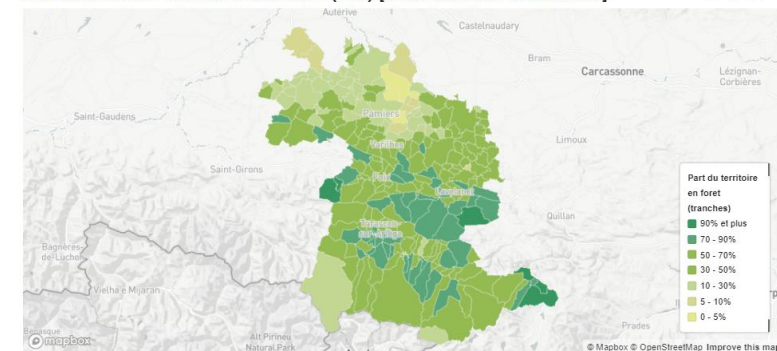
REPERES | INTERPRETATIONS
 Sur la carte ci-dessus, la limite entre les communes en rouge et les communes en verte est fixée autour du seuil de **110 m linéaires de haies par hectare de SAU**, pour lequel (selon la littérature sur le sujet), on atteint un seuil minimum en termes de biodiversité (ce qui correspond à **11% de la SAU** si on prend 10m en largeur de haies).



15 % de la surface en zone Natura 2000

77% en Znieff

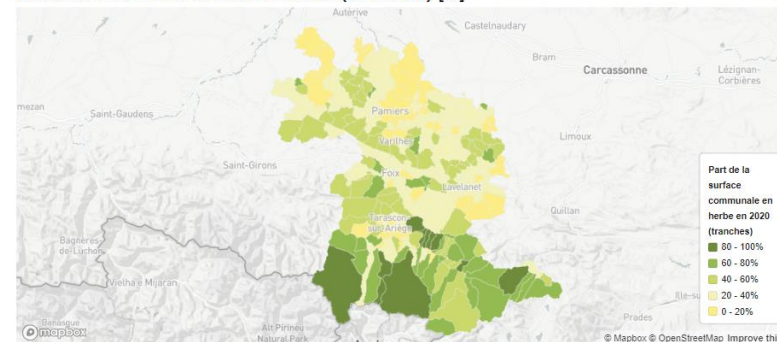
Part de la surface communale en forêt (IGN) [% de la surface communale]



46 %

Part de la surface communale en herbe en 2020

Part de la surface communale en herbe (RPG 2020) [%]



3 %

Evolution 2015-2019 de la surface en herbe (RPG)

3 %

Aperçu des principaux acteurs & actions existantes

Nombreux acteurs, notamment des élus des CC, mobilisés sur l'enjeu et dispositif existant, mais encore des enjeux à dépasser

Documents de planification et d'urbanisme

Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (Znieff) et ZICO pas un outil de protection, mais d'inventaire pour guider l'aménagement du territoire

Zones Natura 2000 (État): Zones désignées au titre des directives européennes Oiseaux Habitats 92 visant à assurer le bon état de conservation de certains habitats et espèces considérés comme menacés, vulnérables ou rares.

PAEN : outils de préemption, notamment par le Conseil Départemental, des espaces agricoles et naturels péri-urbains soumis à pressions urbaines importantes. Le Conseil départemental peut financer l'animation, un programme d'action si des sites sont présentés au Département

Périmètres de protection de captage (Code de la Santé publique) et Aires d'alimentation des captages (Loi sur eau et milieu aquatique, code rural) sous responsabilité de la Collectivité maître d'ouvrage

SCOT – PCAET du syndicat mixte du SCOT de la Vallée de l'Ariège : SCOT en révision qui pourra mieux intégrer les enjeux fonciers liés au PAT

PETR Projet de territoire

PNR Ariège dont Charte du Parc en cours de révision, et porteur d'un PAT

PLUi : sur 7 EPCI, 6 en cours de révision de leur PLUi

Gestion de l'Eau qualitative et quantitative

L'Agence de l'Eau Adour Garonne : gestionnaire redevance sur l'eau, surveillance de la qualité des eaux (objectif de bon état), gestion quantitative (objectif de retour à l'équilibre au travers d'un plan stratégique et du SDAGE 2022-27), restauration des milieux aquatiques et humides (Appel à initiatives sur 3 volets); Accompagnement de la transition agroécologique : Paiement pour services environnementaux et cofinancements de PAEC, PAT...

Les syndicats mixtes (SMDEA) et les collectivités locales : gestionnaires des réseaux d'eau potable et du traitement des eaux usées

La Région : L'Entente pour l'eau

Le Conseil départemental (Gestionnaires des réserves Lac Montbel et Filhet, et OGU pour l'irrigation)

La chambre d'Agriculture (OGU pour l'irrigation)

État (Restriction d'usages en cas de sécheresse, etc.)

EDF (gestion des barrages hydrauliques)

Protection de la biodiversité et sensibilisation

ANA CEN : actions d'études et expertise (inventaires notamment pour définition de PAEC, plan de gestion); gestion espèces et espaces naturels; éducation formation; accompagnement des territoires

Autres associations environnementales : le réseau ariégeois d'éducation à l'environnement associations des naturalistes ariégeois, associations des naturalistes ariégeois, Comité Ecologique Ariégeois, Association de protection de la rivière Ariège 'APRA' « le Chabot »; Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Fédération départementale des chasseurs de l'Ariège, Comité départemental de spéléologie, Piégeurs agréés de l'Ariège

Acteurs de la transition agroécologique (voir [ici](#))





ZOOM SUR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une part élevée de la SAU en Bio et un fort développement

14% de la SAU en Bio (contre 8% en France),

Part élevée notamment dans le Pays de Mirepoix (32%), Pays d'Olmes (37%)

Moindre Haute Ariège (2%) et dans certaines communes des CC Portes d'Ariège et CC Arize Lèze, (dans la plaine de la Lèze)

Un quasi-doublement des surfaces (+97%) entre 2011 et 2019

382 exploitations en Bio (28,5%)

26 314

Surface en Bio (RPG Bio)

186 751

SAU (RPG)

14 %

Part de la SAU en bio

2 114 924

Surface en Bio (RPG Bio)

27 951 670

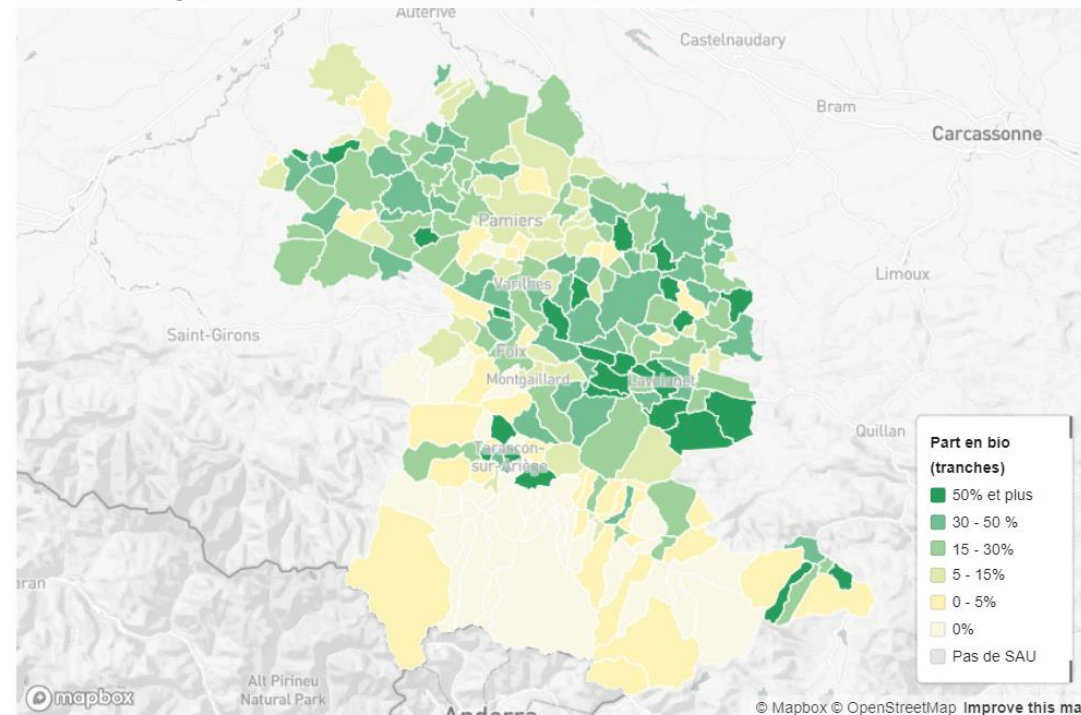
SAU (RPG, 2020)

8 %

Part de la SAU en bio

France

Part en bio par commune en % de la SAU totale (RPG Bio)



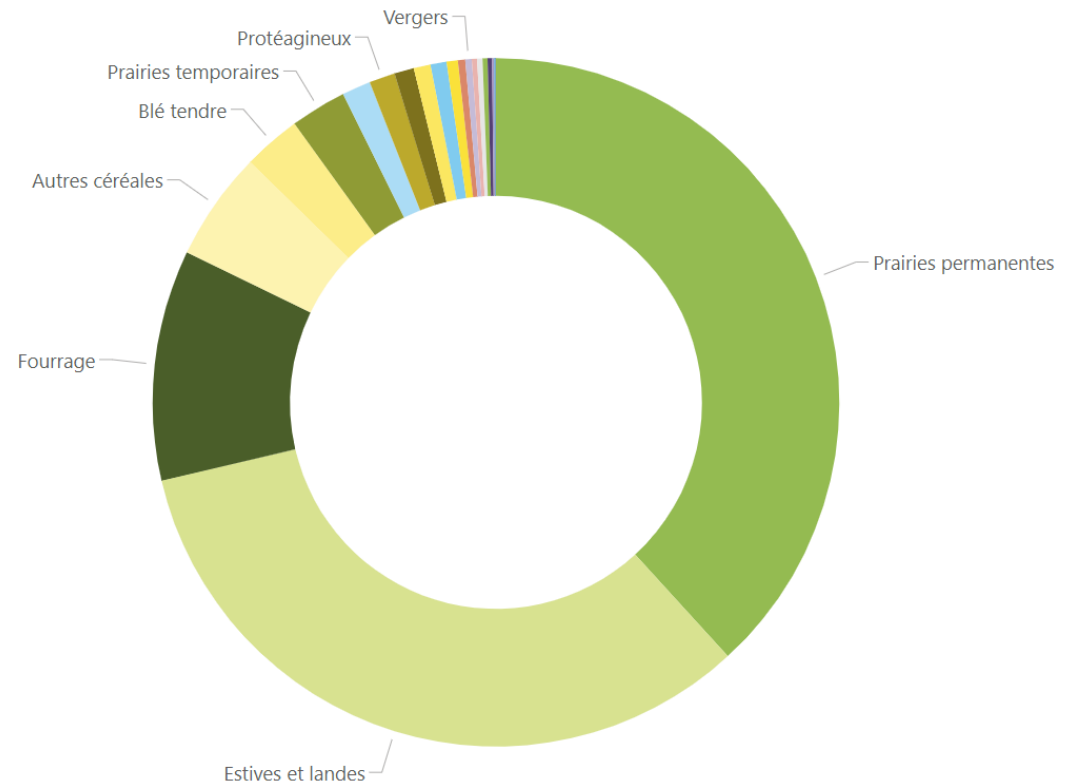
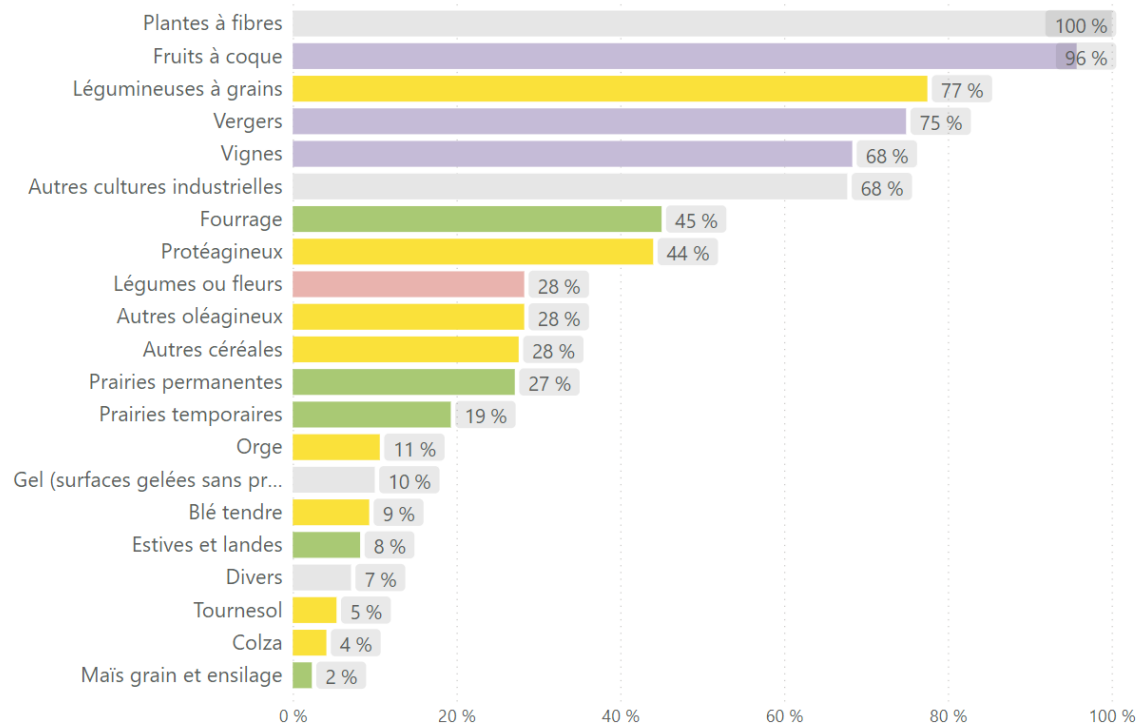
Les surfaces en bio plus diversifiées, que le reste de la SAU

Surfaces Bio dominantes (+50%) sur des cultures « minoritaires » (légumineuses, vergers, vigne...) et près d'1/3 sur les légumes et prairies permanentes

Surface plus limitée (environ 10% à 2%) sur les cultures céréalières dominantes et les parcours (peu de systèmes d'élevage en Bio du fait du coût de l'alimentation et de la difficulté de certifier des parcours gérés de façon collective)

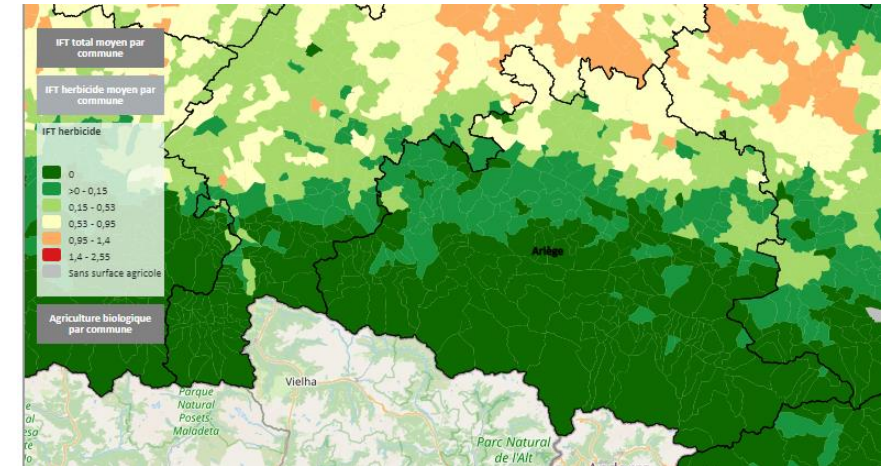
RÉPARTITION DE LA SURFACE TOTALE EN BIO SELON LES FILIÈRES (RPG BIO) [HA]

Part en bio par culture (RPG Bio) [%]



Une place importante des systèmes extensifs d'élevage mais des systèmes de production céréaliers intensifs et source de pression en zone de plaine

- Un territoire peu soumis à la pression phytosanitaire dans le massif pyrénéen et les piémonts qui traduit, la place importante des **systèmes d'élevage extensif; notamment d'élevage en système prairie permanente** favorable au stockage carbone, et diversité floristique si diagnostics écopastoraux (Ana Cen), entretien des espaces semi-ouverts
- **En plaine et coteaux, des SP de productions céréaliers, sources de pressions environnementales fortes (Lèze, Arize, Hers ...)** : sur la qualité de l'eau, la gestion de l'eau (risque de crue, prélèvement d'eau), perte de sols et dégradation de sa qualité , la perte continuité des infrastructures écologiques
- **Dans les zones de coteaux : risque de recul des prairies et des parcours liés au recul du nombre d'exploitations et de la déprise agricole, enjeu de fermeture des milieux semi-ouvert,**



Indice de Fréquence de traitement = *u* nombre de doses de produits phytosanitaires appliquées par hectare pendant une campagne culturale. L'IFT communal correspond à la moyenne des IFT par culture. L'IFT total (hors biocontrôle) concerne tous les types de produits de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides, traitements de semences, autres).

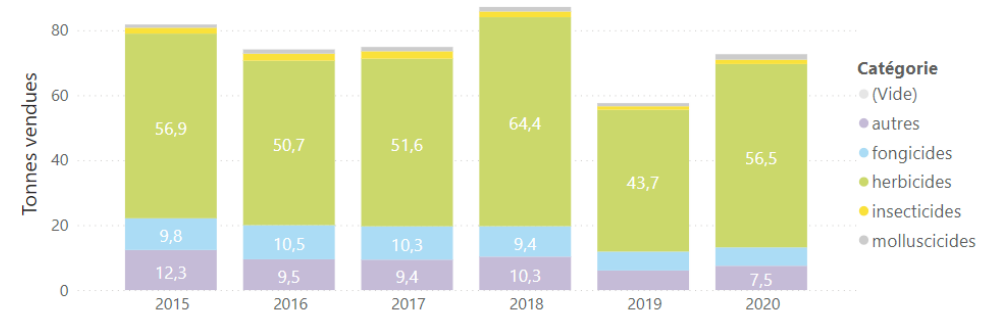
[Solagro : Carte "pesticides" - Adonis](#)

- 0,30 kg de substance active / ha, 1,42 en CC Porte Ariège et 1,13 en CC Arize Lèze, (2,61 en R. Occitanie)
- 7,4% de la SAU irriguée (RA 2010, département Ariège)

Une place importante des systèmes extensif d'élevage mais des systèmes de production céréalières intensifs et source de pressions en zone de plaine

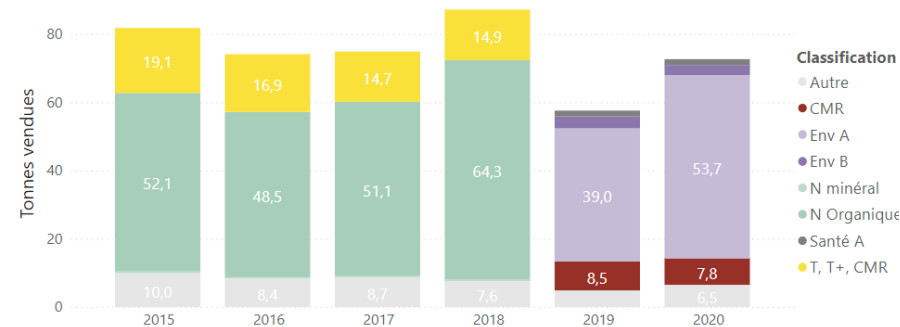
- Une légère tendance à la baisse des consommations totales des substances actives, mais un enjeu de poursuivre et renforcer cette baisse, notamment dans les systèmes COP
- enjeu spécifique sur l'utilisation des herbicides

Evolution des achats de quantités de substances actives selon le type de produit (BNV) [tonnes]



Objectifs nationaux et cadre réglementaire :
Ecophyto II+ : Réduction de 50% des pesticides d'ici 2025

Evolution des achats de quantités de substances actives selon la classe de toxicité (BNVD) [tonnes]



REPERES | INTERPRETATIONS

TT+ : substances très toxiques

N organique : substances dangereuses pour l'environnement et organiques

N minéral : substances dangereuses pour l'environnement et minérales

Classification à partir de 2019

CMR : substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. Ces substances sont divisées en deux catégories : les CMR1 (caractère avéré ou présumé) et les CMR2 (caractère suspecté).

Santé A : substances classées en raison de leur toxicité aiguë ou spécifique pour certains organes cibles ou en raison de leurs effets sur ou via l'allaitement.

Env. A : substances classées en raison de leur toxicité aiguë pour le milieu aquatique de catégorie 1 ou de leur toxicité chronique pour le milieu aquatique de catégorie 1 ou 2.

Env. B : substances classées en raison de leur toxicité chronique pour le milieu aquatique de catégories 3 ou 4.

Autre : autres substances sans classement.

La transition agroécologique: Les acteurs & principales actions existantes

De nombreux acteurs impliqués et des dispositifs mais enjeux de massifier les changements, dépasser les clivages, reconnaître & et faire connaître les efforts et les résultats atteints par les agriculteurs engagés

Soutien au développement du Bio
BioAriège Garonne : mobilisation des outils de la FNAB
ADEAR : structuration des filières, accompagnement

Financements
- PSE Agence de l'eau Adour Garonne : finance les pratiques environnementale
- PAEC : Région, Europe, Agence de l'Eau etc.
- Réflexion ANA CEN sur la valorisation des agriculteurs gestionnaires des espaces contractualisés

Conseil technique sur les modes de production agroécologique

ADEAR
Chambre d'Agriculture : Conseil technique sur réduction eau, intrants, paillage/ BRF
ANA CEN : recensement faune et flore pour la définition des PCAET notamment, mise en place de CEN

Outils fonciers –
Baux ruraux environnementaux
Obligation réelle environnementale
Préemption sur zone d'intérêt général par commune
SAFER : opération ponctuelle de préemption des Znieff, acquisition par les communes des terres autour des captages..

Expérimentation et amélioration des pratiques

GIEE : 4 portés par CA09 (Conser'Sol, Bois Paysan, Opti prairie, Dephy Grande culture,)
CapGascon (filière bœuf bas carbone); BAG (Gestion sanitaire alternative des troupeaux)
Asso Renova : formation conduite douce verger, verger familial, conservatoires d'espèces
LIFE "Biodiv Paysanne" avec le CEN Occitanie, Solagro et Terres de Liens vise à améliorer les pratiques agroécologiques au travers de diagnostics croisés plus efficaces (2à fermes participantes en Ariège)
Atlas Biodiversité communales CCPAP, ANA CEN (2023):
Nombreux lieux d'initiatives peu connectés au secteur agricole organisé (permaculture, etc.)

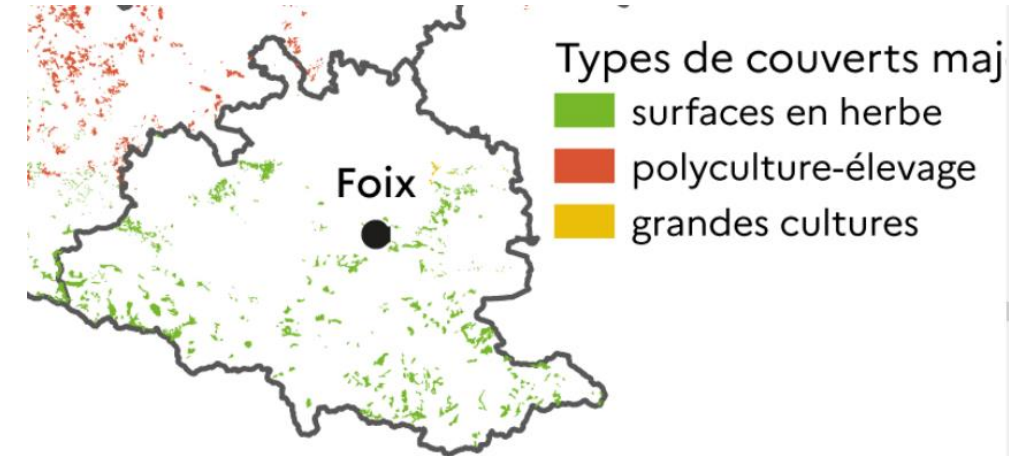
Les Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) & les paiements pour services environnementaux (PSE)

- **Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)** : aides du second pilier de la politique agricole commune (PAC) , qui vise à « accompagner le changement de pratiques afin de répondre à des pressions environnementales identifiées à l'échelle des territoires, et maintenir les pratiques favorables, sources d'aménités environnementales, là où il existe un risque de disparition ou d'évolution vers des pratiques moins vertueuses ».
- L'aide financière compense les surcoûts et **manques à gagner générés par la mise en place de ces pratiques sur 5 ans, mis en place pour les MAEC zonées dans le cadre de projets agroenvironnementaux et climatiques**
- **MAEC en Ariège ont couvert 18 983 ha, 195 exploitants engagés pour un montant d'aide de 5,8 millions d'euros sur 5 ans, quasiment exclusivement sur des surfaces en herbe avec des mesures de soutien à leur maintien** (https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/p_maec_vd_cle878a31.pdf).

▪ **Les paiements pour services environnementaux financés par l'AEAG** : aides fonction des pratiques des agriculteurs et des services environnementaux rendus par ses pratiques sur les enjeux eau et biodiversité. Elles ne peuvent pas se cumuler avec les MAEC, elles ont été déployées dans **la vallée de l'Arize et du Douctouyre** pour faire face à des enjeux de diminution des surfaces en prairie, protection de zones humides avec un risque de diminution protection de zones remarquables (tourbière, marais...) où la reconnaissance de l'activité d'élevage est essentielle.

(<https://eau-grandsudouest.fr/usages-enjeux-eau/activites-economiques-amenagements/agriculture-eau/paiement-pour-services-environnementaux>)

Type de couvert majoritairement engagé en MAEC



Source:

https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/p_maec_vd_cle878a31.pdf

Les Groupement d'intérêt économique et écologique

- **Les Groupements d'Intérêt Économique et Écologique (GIEE) en Ariège qui ont déposé un demande à l'AAP GIEE 2022 pour la Reconnaissance des GIEE" :**
 - **GIEE Conser'sols** : depuis 2013, porté par la Chambre d'agriculture 09 (CD09)
<https://ariege.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/experimentations-et-projets-collectifs/pour-plus-de-technicite/giee-consersols/>
 - **GIEE Bois Paysan** : depuis 2015, porté par la CD09
<https://ariege.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/experimentations-et-projets-collectifs/pour-plus-de-valeur-ajoutee/giee-bois-paysan/>
 - **GIEE Opti'Prairies** : depuis 2016, porté par la CD09
<https://ariege.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/experimentations-et-projets-collectifs/pour-plus-de-technicite/giee-optiprairie>
 - **GIEE CapGascon** : depuis 2020, porté par le Groupe Gascon des Pyrénées
Gestion de la population bovine de la race gasconne, l'orientation, l'organisation, l'animation du programme d'amélioration génétique de la race en tant qu'organisme de sélection. Filière boeuf "bas carbone".
https://gasconne.com/index.php?option=com_content&view=article&id=54:giee-capgascon&catid=27&Itemid=217

(Source DDT)

Synthèse des enjeux sur l'agroécologie : aller vers une agriculture nourricière maintenant et s'appuyant sur les équilibres des écosystèmes - Soutenir le changement de pratiques, maintenir les systèmes extensif et le développement de la production Bio

Dépasser des clivages : faire travailler ensemble les associations environnementales et les agriculteurs (conservation des espèces) ; Bio versus autres modes de production alternatif (élevage extensif, agriculture de conservation) :

Accompagner la transformation des pratiques pour l'adaptation au changement climatique pour l'ensemble des systèmes de production : étudier, expérimenter, diffuser

Accompagner la transformation des pratiques notamment pour réduire les pressions sur l'environnement sur les systèmes céréaliers* ; favoriser l'autonomie des systèmes de production (semences, fourrages , etc.)* ; la diversification des systèmes de production* (production de protéagineux, de légumineuses) ; maintenir les infrastructures agroécologiques** ; les zones remarquables, les zones humides...

Viabilité : Faire connaître la rentabilité des systèmes alternatifs et bio ; Créer des débouchés (RHD, labels / marques, sensibiliser les consommateurs) pour les produits des systèmes extensifs et Bio

Rechercher d'autres valorisations pour les services rendus par les modes de production extensif*

Favoriser les installations en mode de production agroécologique avec un accompagnement



ZOOM SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Déchets et Gaspillage alimentaire : des données disponibles au stade consommation

- **Pas d'éléments chiffrés agrégés sur les déchets du système alimentaire depuis la production agricole jusqu'à la consommation ni sur le gaspillage alimentaire** au niveau du SAL: au niveau national, 20% de la nourriture produite jetée à la poubelle soit 150 kg tout au long de la chaîne alimentaire
- *Les déchets au stade agricole : des plastiques, des résidus des intrants et emballages, des déchets verts (souvent traités sur site), des invendus, pour les élevages les effluents d'élevage, etc.*
- *Les déchets agroalimentaires : à caractériser selon l'activité (emballages, des résidus verts ...)*
- *Les déchets de la distribution : emballages, invendus ...*
- **Au stade de la consommation** au niveau du Smectom et CC Mirepoix et Portes d'Ariège Pyrénées
- **Gaspillage alimentaire au stade consommation = 23 kg /an/ hab. (Smectom) et suit une tendance à la hausse**
- **Déchets ménagers : 256 kg/ hab/ an et 76 kg de recyclable (dont 23 kg d'emballage léger -> réduire les emballages)**
- Une tendance à la hausse des déchets globaux,
- mais une tendance à la baisse légère des ordures ménagères (-7% entre 2012 et 18) en retour des actions de sensibilisation au compostage , stop pub et tri textile et à l'augmentation du tri (Smectom Plantaurel)

Principaux acteurs & actions existantes sur la gestion des déchets

Des actions organisées dans le cadre de deux plans d'action pour les déchets ménagers, Des acteurs sur le reste des déchets agroindustrie ls encore peu identifiés

Prévention et Gestion des déchets

-pour les déchets ménagers et activités de – 5000 I (actions de prévention, actions de collecte, de recyclage et traitement):

- CC Portes Arièges Pyrénées
- CC de Mirepoix
- CC Hautes Ariège
- Smectom du Plantaurel sur les autres CC :
- Ces acteurs portent 2 PLDPMA :
- Plaine d'Ariège et Portes Pyrénées : Objectif réduction de -13,5% de déchets ménagers, dont -50% de biodéchets par le compostage (sortir les biodéchets des ordures ménagères)
- Un site d'enfouissement des déchets Manses sur la CC de Mirepoix

- **Les acteurs économiques doivent traiter leurs déchets directement au-delà et utilisent des prestataires de services**

Les prestataires de service sur le territoire :

- Fuméco-Lèze Sarl : traitement de 20 000 t de déchets verts de collectivités et des professionnels du paysage, agricoles et viticoles pour production de terreau bio
- Les méthanisateurs :
 - Une unité de méthanisation à Montaut
 - Ariège biométhane, Ludiès : traitement des effluents de troupeaux de 7 élevages, partenariat avec le Lycée Agricole, Arterris et la Capla
 - Projet de méthanisation entre Foix et Pamiers (valorisation boue STEP-SMDEA)

ADEME : Cofinancement des programmes locaux volontaires de prévention des déchets

Le cadre réglementaire et orientations gestion des déchets

- ✓ Loi Grenelle I et II : obligation de mise en place de programmes locaux de prévention des déchets ménagers ou assimilés et donne la priorité à la prévention (faire en sorte que le déchet ne soit produit soit par détournement (compostage...); évitement (achat vrac, réemploi...)
- ✓ La Loi de transition énergétique et pour la croissance verte (2015): objectif d'aller vers une économie circulaire et fixe les objectifs à atteindre
- ✓ Loi Agec : **Généralisation du tri à la source en janvier 2024 des biodéchets**
- ✓ Le Programme national de prévention des déchets
- ✓ Le Plan régional de prévention et de gestion des déchets

Zoom sur les acteurs et actions sur le gaspillage alimentaire : une priorité qui est encore peu traitée localement

Des actions et quelques acteurs locaux déjà engagés mais à poursuivre activement pour engager plus massivement la RHD notamment

Sensibilisation sur le gaspillage alimentaire

Smectom : Actions de sensibilisation sur son site et dans les cantines scolaires

BioAriège Garonne : actions de sensibilisation dans la RH

Les cantines RHD : personnels des cantines et d'animation

État au travers du PNA dont 1 des axes est la lutte contre le gaspillage alimentaire avec deux leviers les PAT et la restauration collective

Les acteurs économiques : distributeurs (coins promotion sur les produits à DLC proche, distribution d'invendus ...)

Des acteurs sociaux organisés ou non : glanage en fin de marché, etc.

ADEME : campagne nationale de sensibilisation et cofinancement AAP PNA

Le cadre réglementaire et orientations

- ✓ **Objectif de réduire le gaspillage alimentaire de 50% (par rapport à 2015) dans le cadre du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire**
- ✓ restauration commerciale obligation du gourmet Bag Loi Egalim
- ✓ obligation de convention de don avec asso aide alimentaire pour les distributeurs, restauration collective, industrie agroalimentaire au-delà d'une certaine taille (Loi Garot de 2016 et Egalim de 2019) et l'interdiction de rendre impropre à la consommation des denrées encore consommables s'applique à ces acteurs (Loi Egalim 2019)
- ✓ La loi AGECE (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) : obligation de diag anti-gaspi appliquées aux industries agroalimentaires; label national « Antigaspillage alimentaire » (valoriser des initiatives vertueuses et d'accompagner les objectifs ambitieux définis par la loi. Il prévoit notamment la validation des référentiels intégrant les plans de contrôles par arrêté ministériel, ou encore la désignation des organismes de certification par la ministre de la Transition écologique), augmentation des sanctions...
- ✓ Expérimentation de réservation de repas en restauration collective (août 2021)

Action/ initiatives nationales :

Pacte Too GOOD To Go : but créer une coalition d'acteurs qui s'engagent à clarifier la signification des dates de consommation, à harmoniser les dates et à travailler ensemble autour de l'ambition commune de réduire le gaspillage alimentaire.

Plateforme solidarité associations

Synthèse des enjeux déchets et gaspillage alimentaire

Mieux comprendre et réduire le gaspillage alimentaire sur l'ensemble du système alimentaire et en particulier dans la RHD et dans les foyers*

Renforcer les liens entre les acteurs agroindustriels et les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire*

Soutenir les actions de développement du compostage et rendre le compost disponible pour les jardins et les producteurs agricoles

Diagnostiquer les déchets produits par les exploitations agricoles, les industries agroalimentaires et les distributeurs; et la manière dont ils sont traités

Réduire le suremballage des produits alimentaires : favoriser la vente en vrac, l'utilisation de contenant, développer des filières courtes qui utilisent moins de conditionnement*...



LES ENJEUX LIÉS AUX REVENUS DÉCENTS

Revenus agricoles : dépendance aux aides PAC fortes pour certains OTEX

- **Forte dépendance des revenus agricoles des aides de la PAC pour les OTEX élevage et grandes cultures**
- **Forte variabilité annuelle des revenus agricoles pour tous les OTEX**
- Un revenu courant avant impôt inférieur à la moyenne nationale (24 250 €/UTANS)

	Revenu courant avant impôt	Part des subventions dans le revenu
Bovin viande	17 769	216%
Ovins et caprins	19 933	184%
Cultures générales	32 000	60%
Céréales, oléoprotéag.	16 333	129%
Légumes & champignons	23 000	11%

Ensemble des OTEX

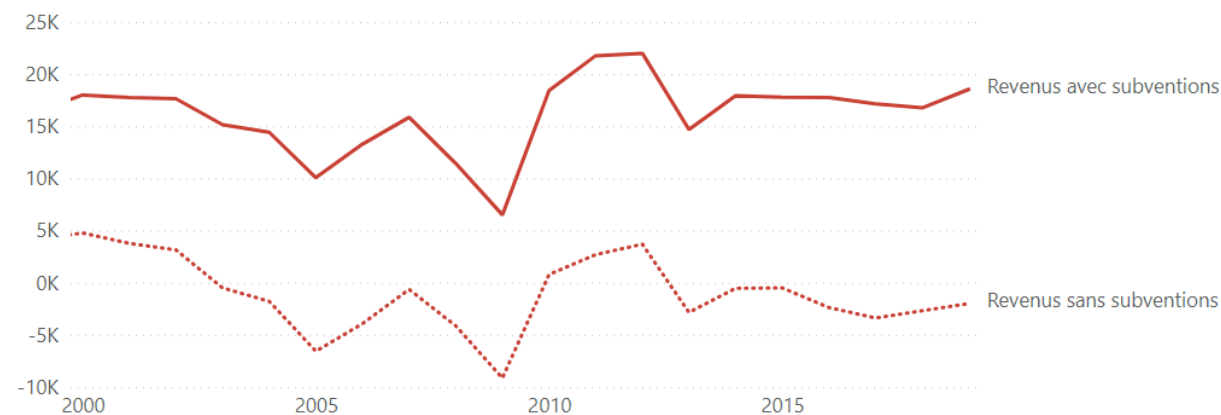
18 538

[€/Utans] Revenu courant avant impôts par non salarié (avec subventions)

111 %

[%] Part des subventions dans le revenu % (Subventions/(RCAI/Utans))

Revenus avec et sans subventions sur la moyenne des OTEX sélectionnées (RICA) [KEuros, RCAI/UTANS]



ÉTATS DES LIEUX DU SYSTÈME ALIMENTAIRE



OCCUPATION DE LA SAU ET FONCIER

Un territoire peu artificialisé avec une SAU/hab élevée

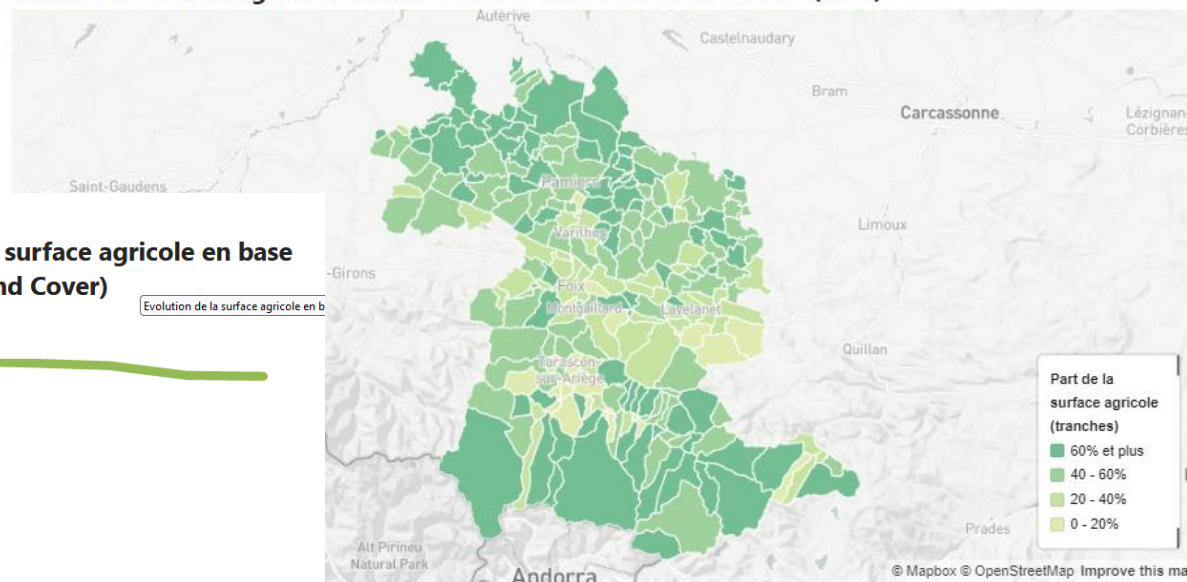
. Une SAU par habitant élevée en moyenne sur le territoire

. Des communes urbaines ont une SAU plus limitée et quelques communes avec dominance de forêt & espaces naturels

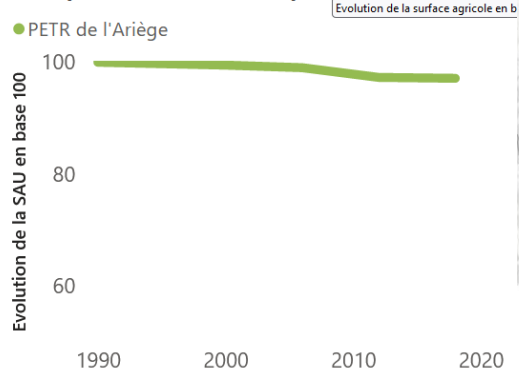
. La SAU qui reculait se déploie très légèrement (données RPG) : +3% entre 2010 – 2020 , en lien avec la revalorisation des aides PAC pour les parcours et estives et dont la définition a été élargie (possibilité de déclarer plus de surface).



Part de la surface agricole dans la surface totale des communes (RPG)



Evolution de la surface agricole en base 100 (Corine Land Cover)



... Plus des 3/4 de la SAU en estives et landes

La SAU est principalement occupée par :

- **les estives et des landes (57%) et les prairies permanentes (20%)**
- **23% de la SAU disponibles pour :**
- **céréales irriguées et sèches : le maïs (semences, grains et ensilage), le blé, orge**
- faible part d'oléagineux et protéagineux
- **et une grande diversité de productions plus minoritaires qui peuvent avoir une forte valeur ajoutée et importance alimentaire:** légumes, fruits, PPAM, etc.

Principale production

ESTIVES LANDES 57%

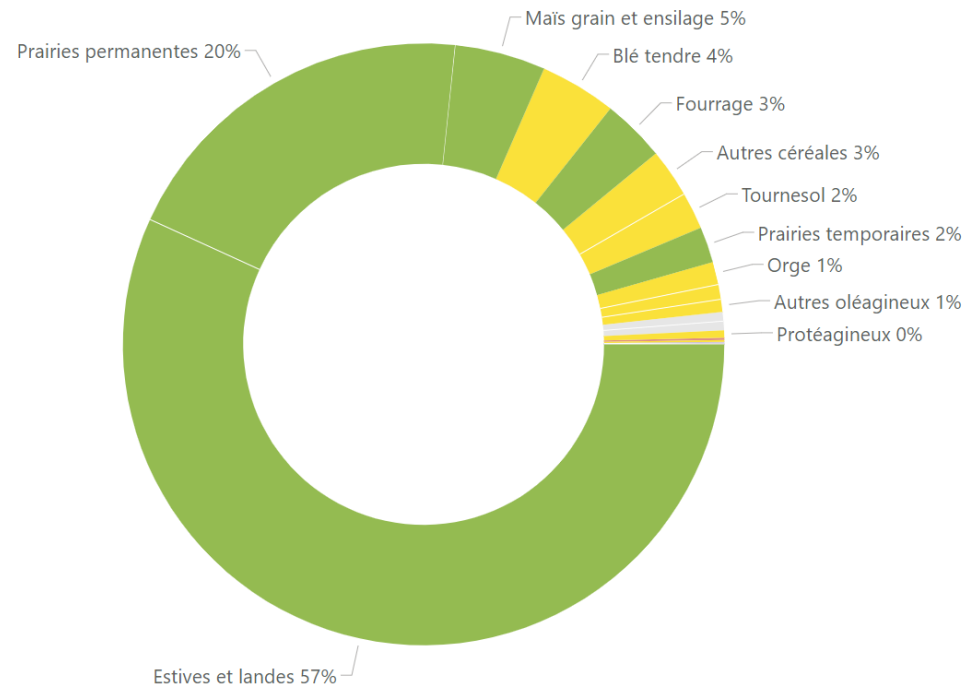
70 %

SAU occupée par les 3 principales productio...

77 %

% de surface toujours en herbe (excl. prairie temporaire, incl. estives)

Surfaces agricoles (RPG)



Une tendance à la hausse des surfaces en estives, landes et fourrages, mais au détriment des céréales tournesol et prairies temporaires

Sur 10 ans , **croissance des surfaces destinées élevage et landes, de prairie permanente, des fourrages et du maïs** (effet PAC) et dans moindre mesure (en valeur absolue) pour les cultures « plus minoritaires » : les légumes, les légumineuses, protéagineux, oléagineux → **une certaine diversification des cultures à l'œuvre!**

Les céréales, le tournesol et les prairies temporaires reculent

[Retour au rapport](#) | EVOLUTION DE LA SAU PAR CULTURE (RPG)

Culture	Surfaces 2020	Evolution 2010-2020 des surfaces (hectares)	Evolution 2010-2020 des surfaces (%)
Prairies permanentes	37511	8 245	28 %
Estives et landes	107481	6 804	7 %
Fourrage	6762	5 226	340 %
Maïs grain et ensilage	10406	1 852	22 %
Gel (surfaces gelées sans production)	996	996	
Autres oléagineux	1171	688	143 %
Protéagineux	874	176	25 %
Légumes ou fleurs	223	172	341 %
Légumineuses à grains	196	116	146 %
Vergers	111	30	37 %
Vignes	78	26	49 %
Plantes à fibres	8	6	280 %
Fruits à coque	34	-1	-2 %
Non renseigné		-3	-100 %
Orge	2029	-17	-1 %
Colza	1206	-41	-3 %
Autres cultures industrielles	31	-83	-73 %
Divers	973	-1 046	-52 %
Autres gels		-1 128	-100 %
Tournesol	4413	-1 604	-27 %
Blé tendre	5493	-1 825	-25 %
Autres céréales	4550	-2 105	-32 %
Semences		-3 089	-100 %
Prairies temporaires	3863	-8 794	-69 %
Total	188408	4 601	3 %

Le foncier agricole : un prix contenu, mais une pression sur les terres irrigables et les zones de montagne & des concurrences d'usages

• **Un prix du foncier en augmentation mais relativement contenu en Ariège** qui reflète le rôle de régulation des prix de la SAFER et volonté des élus

5 440

(échelle départementale) Prix d'achat moyen des terres et prés libres de plus de

Niveau national

7 102

Prix d'achat moyen des terres et prés libres ...

SAFER note une **disparité entre CC** avec:

- une pression foncière sur les parcelles irrigables (CC Arize Lèze et CC Portes d'Ariège, prix moyen 7830 E/ha)
- une augmentation de la demande foncière en montagne (tendance post-covid à acquisition de maisons secondaires, associations foncières pastorales, engendrant une hausse de 45% des prix entre 2020 et 2021 (Safer))
- un manque d'attrait dans les zones de coteaux avec une tendance à la baisse des prix entre 2020 et 2021

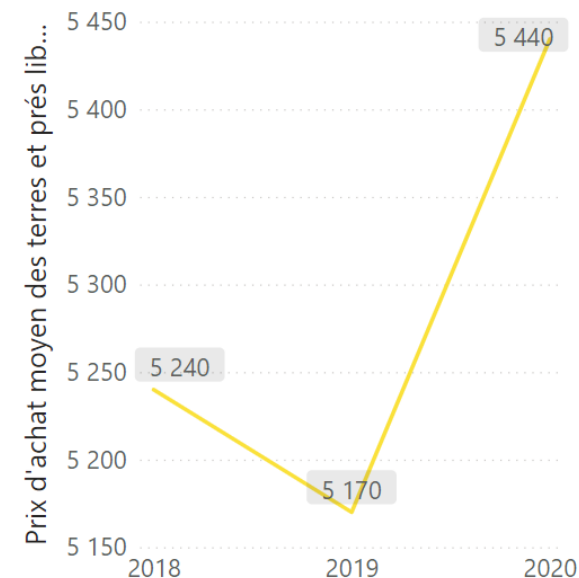
Facteurs / menaces jouant sur le foncier agricole liés :

-Usages non agricoles notamment des terres à fort potentiel de production;

- extension des zones urbaines (croissance de population, attrait pour logement individuel, faible occupation des bâtis existants des centres bourgs, faibles coûts du foncier en Ariège...)
- développement des axes routiers et des infrastructures collectives (collèges, etc.)
- les projets « agrivoltaïques » et photovoltaïques (travail de la DDT et de la CA sur ces sujets, avec un rôle important des élus, du PCAET du SCOT (stratégies EnR locales))

Prix d'achat moyen des terres et prés libres de plus de 70 ares (SAFER) [€/ha]

Département
● Ariège



Le foncier agricole : enjeu limiter l'artificialisation, protéger le foncier agricole à fort potentiel et favoriser l'accès pour l'installation

De nombreux acteurs impliqués sur cet enjeu et des cadres légaux qui se durcissent, mais encore loin d'être atteints

- ✓ Les propriétaires fonciers
- ✓ Les communes, les communautés de Communes, syndicat Mixte du SCOT de la Vallée de l'Ariège
- ✓ Le Département
- ✓ La SAFER
- ✓ Chambre d'agriculture
- ✓ Associations :
 - ✓ BioAriège Garonne - ADEAR
 - ✓ Terres de lien
- ✓ La Région Occitanie
- ✓ DDT
- ✓ PNR
- ✓ PAT pays Cathare

Cadres légaux et objectifs

La loi climat a instauré l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Le foncier agricole : Les acteurs & actions existantes

De nombreux outils mobilisables, mais un manque de cohérence dans les interventions et une faible mobilisation d'outils de protection du foncier

L'enjeu d'un travail actif, coordonné, entre les maires, les communautés de communes, la SAFER, pour la protection du foncier agricole

Documents de planification et d'urbanisme

CC : expropriation pour utilité publique (captage), Zones d'aménagement différées (peuvent servir pour des portage foncier) PLUi et PADD, PAEN, SCOT
Etat : Zones d'agriculture prioritaires (ZAP), servitude d'utilités publiques pour intérêt général sur proposition /accord conseil municipal

Portage foncier / Faciliter l'accès au foncier

Portage SAFER
La Foncière D'Occitanie (Région, SAFER, Chambre d'agriculture)
Associations Terres de Lien
Les communes en lien avec la SAFER : Exemple Embarou

Régulation des prix du foncier Identification du foncier disponible, mise en relation des acheteurs / vendeurs

SAFER
les communes, propriétaires fonciers
Les intercommunalités (compétences urbanisme et développement économique)...

Accompagnement sensibilisation des élus
BioAriège Garonne, ADEAR
Chambre d'Agriculture PNR (réflexion sur les leviers activables pour la protection du foncier)

Reconquête des friches

Recensement – Vigifriche (*Outil collaboratif de repérage de terres incultes*) à faire mieux connaître - (DDT/SAFER/Chambre d'Agriculture): <https://www.safer-occitanie.com/fr/page/vigifriche.php>

Synthèse des enjeux à cibler sur la SAU et le Foncier pour nourrir le territoire

Protéger le foncier agricole***, en particulier dans les zones pouvant permettre la production de cultures nourricières diversifiées (zones irrigables, en pourtour des zones urbanisées (Saverdun, Pamiers, Foix, Mirepoix, ..) et dans un contexte de développement de l'agrivoltaïsme

Favoriser la diversification des productions agricoles nourricières* : développement des oléagineux, des protéagineux, des légumineuses, du maraichage, etc.

Favoriser un travail en cohérence des différents acteurs*** : Propriétaires Fonciers Maires – EPCI – SAFER – Département, SM SCOT, etc.

Sensibiliser les élus aux enjeux et à mieux utiliser les outils de protection du foncier *



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES, L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

Les exploitations agricoles et emplois : un recul

1 340

Nombre d'exploitations

Une **baisse du nombre d'exploitations (-15%), équivalente à la baisse nationale**, mais avec un ralentissement depuis 2000.

La baisse est plus marquée en zone montagne (-23%) et en particulier pour les petites exploitations, qu'en zone de coteaux (-8%) (RGA 2020, Département).

Certains OTEX sont plus touchés : le secteur bovin lait

Recul de l'emploi agricole : -8% UTA entre 2010 et 2020, (RGA 2020, département)

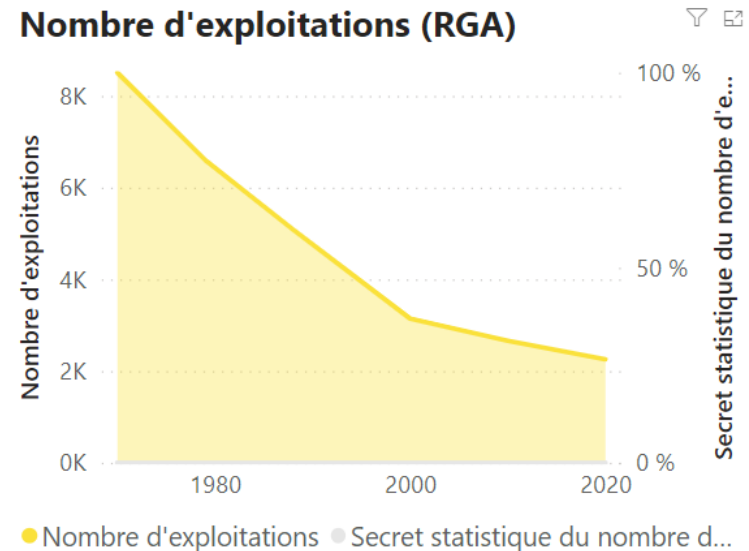
50

Surface moyenne d'exploitation (hectare)

L'évolution des exploitations agricoles

-15 %

Evolution du nombre d'exploitations 2010-2020



Données départementales, pas de possibilité de calcul au niveau PETR (secret statistique qui rend les données non fiables)

Les exploitations agricoles : une tendance à l'agrandissement en surface et au recul du nombre (concentration du foncier)

Grande majorité d'exploitations de taille petite et moyenne (moins de 50 ha, contre 69 ha moy France)

Une tendance à la concentration :

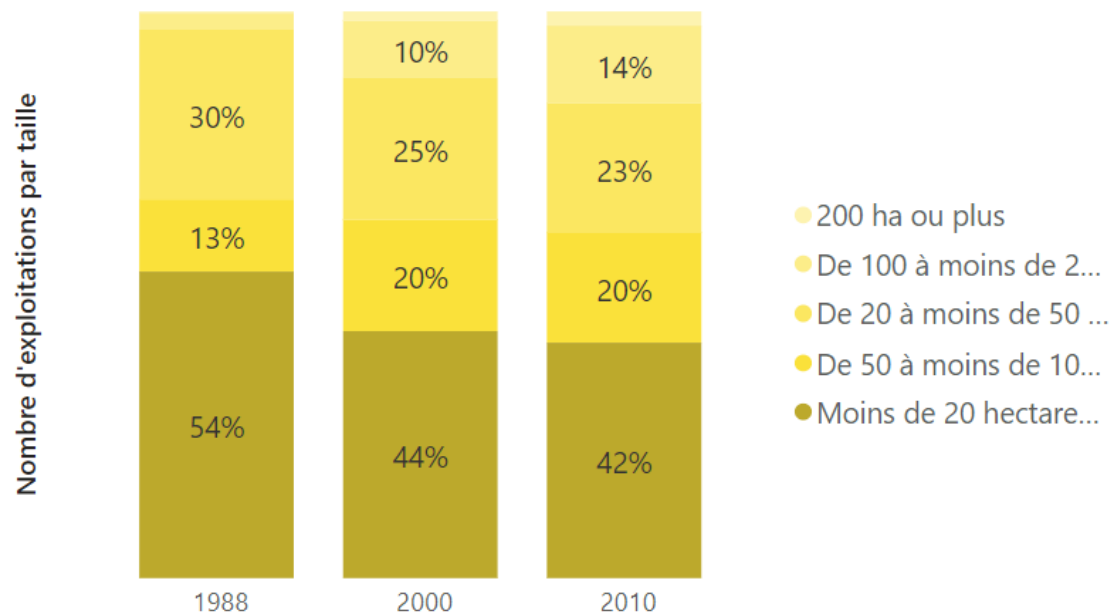
croissance de la part des exploitations de plus 100 ha au détriment des exploitations de moins de 20 ha, à mettre en regard de l'augmentation du nombre d'exploitations en société collective

traduit toutefois une certaine concurrence entre installation / agrandissement

Croissance également de la taille en cheptel (de 44 à 56 UGB en moyenne au niveau du département)

Le phénomène de concentration en taille est plus marqué dans la zone de plaine au piémont et dans une moindre mesure dans la zone des coteaux.

Répartition des exploitations selon leur taille (RGA)

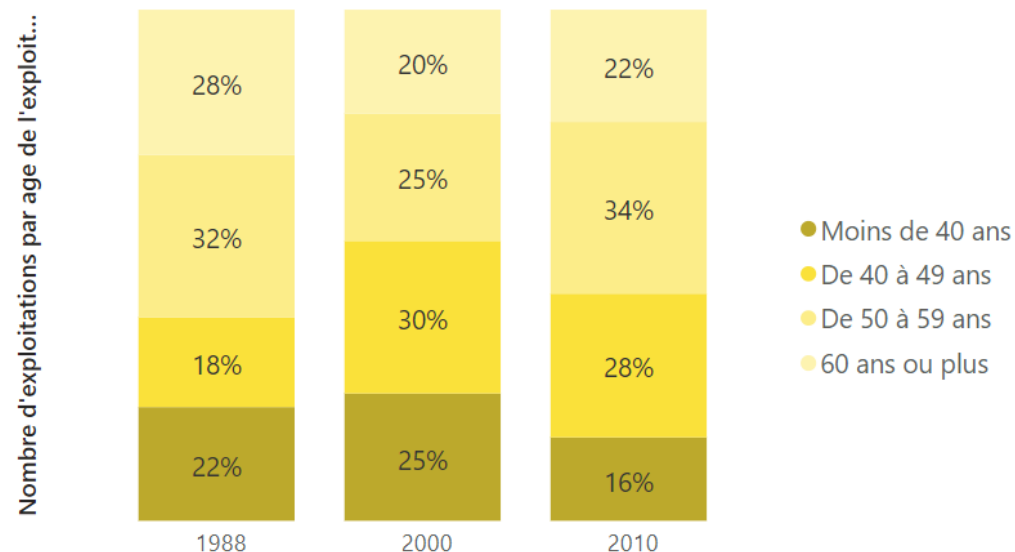


Données départementales, pas de possibilité de calcul au niveau PETR (secret statistique qui rend les données non fiables)

Les exploitants : l'âge en recul et enjeu fort de transmission des exploitations

- **Age moyen des exploitations de 49 ans**
- **22% ont plus de 60 ans et vont devoir trouver un repreneur à court terme**
- **Au niveau départemental 76% d'entre eux n'ont pas préparé leur transmission**, 20% l'ont préparée et 4% disparition de l'exploitation reprise par d'autres structures (source CRA)
- environ **36% plus de 50 ans** vont chercher un repreneur dans les 10 ans.
- un vieillissement de la population agricole : une part des moins de 40 ans en recul (RGA 2010)
- **Un point d'appui: un taux de remplacement exceptionnel 120%**

Répartition des exploitations selon l'âge des exploitants



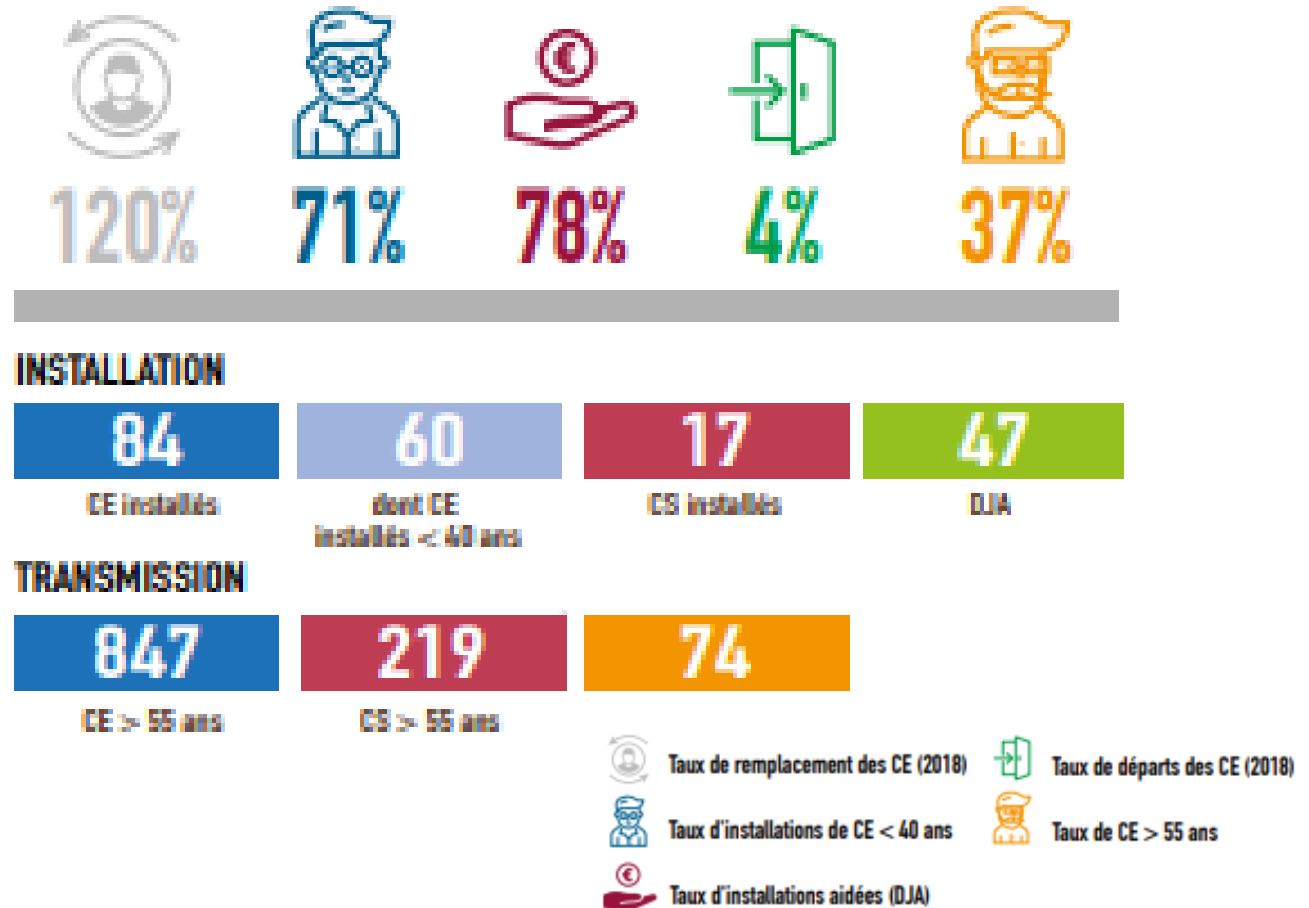
2,1

Evolution de l'âge moyen des exploitants agricoles 2000-2010 (RGA)

Données départementales, pas de possibilité de calcul au niveau PETR (secret statistique qui rend les données non fiables)

L'installation : dynamique encourageante

- **Un fort attrait pour l'Ariège et une forte demande d'installations (plus forte progression de l'installation en Occitanie de 2010 à 19, RGA 2020) mais surtout en zone irrigables , plaines**
- **Une majorité d'installations entrant dans le cadre de la DJA ; 71% d'installation sont des moins de 40 ans et 78% bénéficie de la DJA**
- **une grande diversité de profil dans les 22 % restant avec des contraintes spécifiques**
- **une part importante d'installation Hors cadre familial (38% contre 25% en Occitanie, Agreste-07/22)**
- **À l'échelle régionale, des secteurs avec taux de remplacement plus élevé : ovins/ caprins, Maraîchage, arboriculture, bovin viande vs secteurs moins attractifs : Bovin lait (étude CRA)**



Source : CRA, à partir données MSA (2021)

Les facteurs freinant l'installation et leur pérennité

- Pas d'études spécifiques sur **les contraintes à l'installation en Ariège**, les entretiens soulignent ,
 - Pour les candidats : la nécessité de susciter des vocations en rendant vivable le métier d'exploitant, en modifiant l'image de l'agriculteur et du métier
 - Pour les installations hors cadre familial : **l'accès au foncier** (près de 2 ans pour trouver un foncier adapté), la définition d'un **projet viable et vivable, le financement** du projet et des installations
 - Pour les installations dans le cadre familial : l'adaptation de l'outil de transformation, l'introduction des changements dans le fonctionnement de l'exploitation ...
 - Pour l'ensemble : **l'accès à des filières de commercialisation porteuse**, l'accompagnement technique mais aussi social et humain après l'installation, etc.
- **Les taux de maintien après installation** au niveau Occitanie (étude CRA) variable selon le secteur et le contexte d'installation :
 - Taux de 79 % pour les chefs d'exploitations (CE) contre 46 % pour les cotisants solidaires (CS) 10 ans après l'installation
 - **Facteurs de risques sur le maintien plus élevé dans certains secteurs** (maraichage, viticulture...) moindre en élevage et grandes cultures et liés aussi avec les conditions d'installation
 - **Enjeu de rentabilité / vivabilité les premières années**

Installation et transmission : Les acteurs & actions existantes

De nombreux outils et acteurs qui travaillent ensemble, des expériences innovantes à reproduire pour renforcer l'accompagnement des candidats à l'installation (le chèque transmission) un lien fort à faire avec le travail sur le foncier et la structuration des filières

Des actions à conduire pour susciter des vocations (attractivité du métier...)

Des outils à inventer pour accompagner des nouveaux types d'installation (Agro qui bifurquent, installation collective)

Accueil et information aux candidats installations ; mise en relation candidations à l'installation et installation

Point accueil installation (CA) : point d'entrée de toute personne qui souhaite s'installer (accueil, information, orientation
Répertoire national Départ Installation : recueil candidat à l'installation et mise en relation candidats / cédants
Café installation (Adear) ...
Les maires des communes (reçoivent les candidats)

Accueil et appui des candidats à la transmission

Point accueil transmission et réunion d'information (Chbe Agriculture)
Café installation, mise en relation (ADEAR)
Chèque transmission (PAT Pays Cathares) :

Espaces test Agricole
Site d'Embarou (PAT Pays Cathares)

Formations des candidats à l'installation

Formations des lycées agricoles
CFPPA
Chambre d'agriculture
ADEAR

Accompagnement à la formulation des projets & accompagnement post installation

ADEAR pour les installations en Bio
Chambre d'Agriculture

Aides financières accessibles à l'installation

Etat : DJA, abattement impôts et charges sociales sur 5 ans **avec conditions âge (-40ans), formations, projets etc.**
Région : aides à l'accompagnement et aide à l'investissement possible via le développement rural
Département : cofinancement de certains investissements comme les retenus collinaire
Le PAT du pays Cathare : Chèque transmission (somme forfaitaire pour financer des conseils notariaux, etc.)

Observatoires de l'installation, étude sur la pérennité des installation (CRA)

Zoom sur l'Agrosite d'Embarou (PAT Pyrénées Cathare) : un projet pilote inspirant pour le territoire croisant les objectifs de nourrir le territoire, de favoriser une agriculture en équilibre avec les ressources naturelles, et créatrice d'emplois

Achat par les CC Mirepoix avec portage SAFER du foncier agricole, d'une exploitation de 38 ha en céréales dont 22 ha labourable et irrigable en bordure de l'Hers. Le projet à 4 volets :

- un projet **d'installation de plusieurs exploitants en maraîchage ou productions vivrières**, avec un portage foncier
- **un espace test agricole maraîchage** : accès à des outils de production, une zone de nettoyage et préparation des légumes , réseau d'irrigation, les maraîchers doivent servir la restauration collective hors domicile et fournir la Plateforme Ariège
- **Installation d'une association d'insertion par la production maraîchage (association Casta).**
- Un espace de test et d'expérimentations agronomiques de pratiques d'adaptation au changement climatique
- **Travail environnemental sur le site :**
 - Installations uniquement en production Bio
 - une zone d'expansion de crue et un chenal de crue
 - Site Natura 2000 sur les berges de l'Hers , zone de nidification du guêpier d'Europe
 - L'entretien de la ripisylve et de brayes

Les premières leçons qui ont permis au projet de voir le jour :

- un Long travail de définition d'un projet viable économiquement et environnementalement, et détaillé pour pouvoir avoir être prioritaire sur l'accès au foncier : les communes sont en concurrence avec les autres porteurs de projet et ne sont priorisés par la SAFER que si leur projet est solide.
- Une volonté des élus constante
- Le financement de moyens d'animation

Les défis : le recrutement de candidats à l'installation qui adhèrent au projet dans sa globalité, le financement du projet ...

Synthèse des enjeux à cibler sur l'installation et la transmission

Faciliter l'accès au foncier pour l'installation agricole (vs l'agrandissement)^{***} : De nombreux outils mobilisables (*portage foncier, identification des friches, PAEN etc.*), et acteurs impliqués mais un manque de cohérence dans les interventions et une faible mobilisation d'outils de protection du foncier ; des dispositifs à inventer pour le nouveaux profils de candidats

Accompagner les nombreux candidats à la transmission à la préparation de leur projet de transmission en particulier dans les CC où moins fort attrait pour l'installation

Viabiliser et faire connaître le projet et l'expérience d'Embarou, multiplier les espaces tests sur d'autres productions

Susciter des vocations : travailler sur l'attractivité du métier d'agriculteur

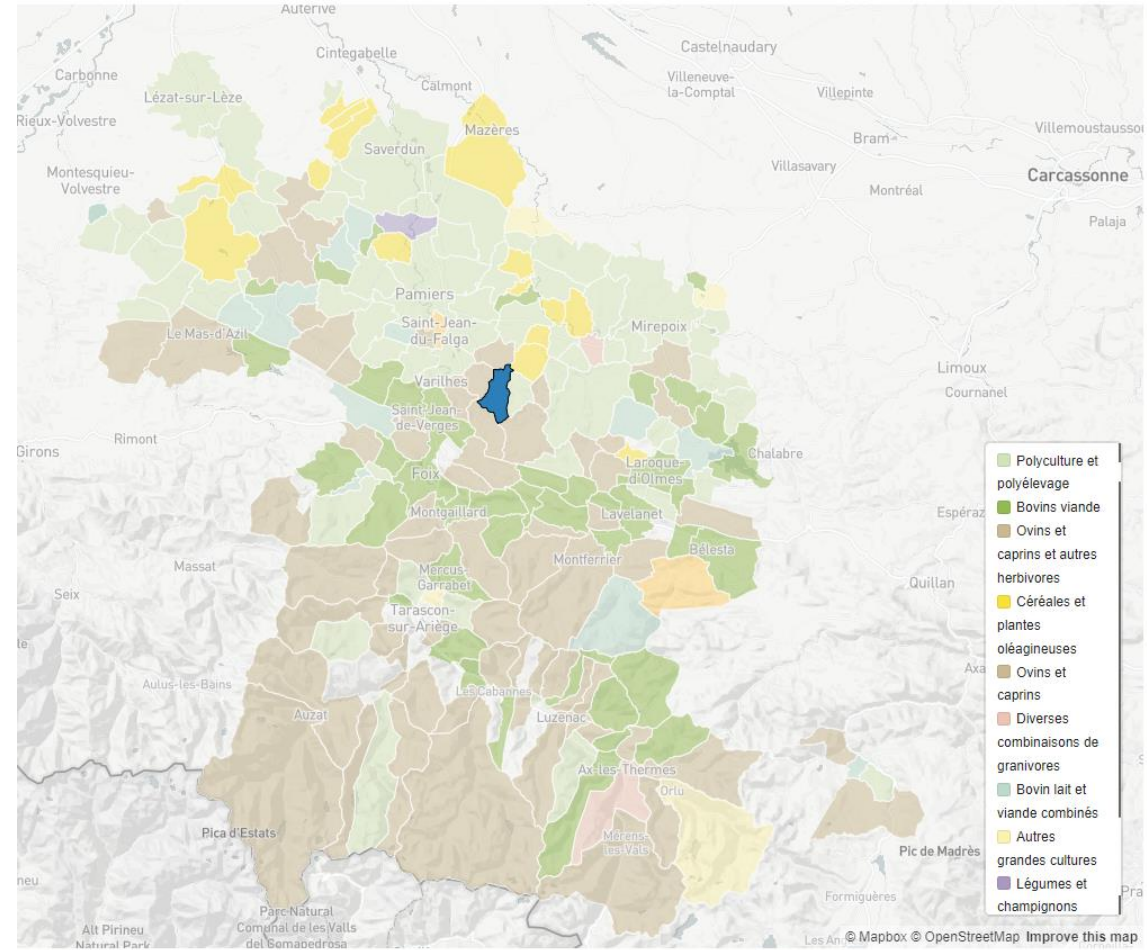
Favoriser un travail en cohérence des différents acteurs à la croisée des problématiques de l'installation et de la transmission^{**}

Mieux comprendre le profil et les besoins des candidats à l'installation

Les systèmes de production : l'élevage extensif ovin, caprin, bovin viande et la polyculture élevage

Schématiquement 4 **grands ensembles agraires** caractérisés par des systèmes de production dominants :

- ✓ les zones montagne caractérisées par des systèmes d'élevage caprin, ovin et bovin viande sur des systèmes herbe plutôt extensifs avec des productions de viande, de lait
- ✓ la zone de coteaux orientée vers la polyculture élevage, et de l'élevage (ovin/caprin, bovin lait etc.) et le long vallées par des cultures irriguées, céréalières et oléagineux (maïs semence, etc.), maraichage etc.
- ✓ La zone nord avec des systèmes céréaliers

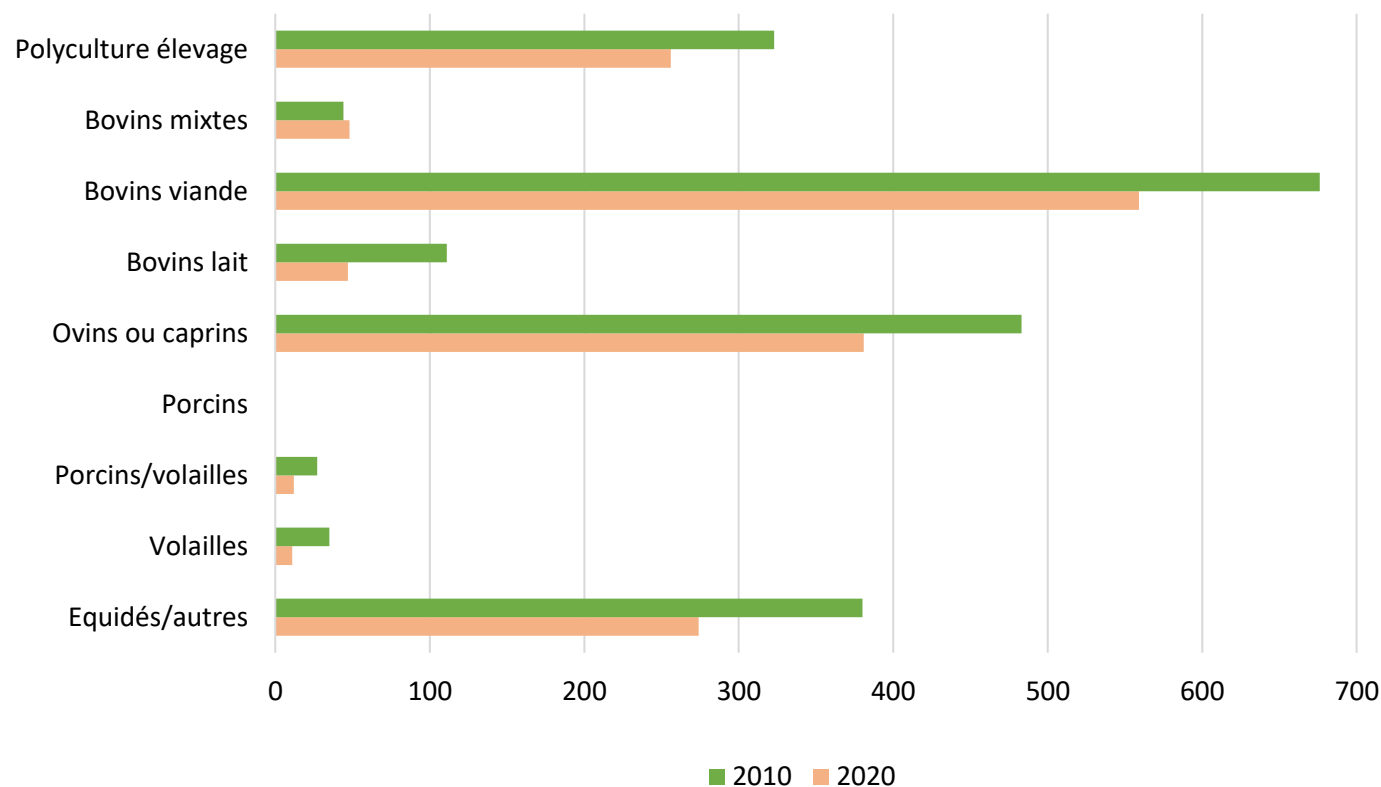


OTEX principales des Exploitations par commune (Source RGA 2020)

Les systèmes de production : l'élevage extensif ovin, caprin, bovin viande et la polyculture élevage

- En 2020 en Ariège, 60 % des exploitations sont spécialisées en élevage, 31% en productions végétales et 9% en polyculture élevage
- **Tendance au recul des exploitations spécialisée en élevage (-25%) et en polyculture élevage (-20%) au profit des exploitations spécialisées en production végétale au niveau départemental entre 2010 et 2020 (RGA)**
- Plus précisément, de 2010 à 2020, **le nombre d'exploitations spécialisées en bovins lait a baissé de 58%**, en bovins allaitants de 17%, en ovins ou caprins de -21%, combinaison porcins/volailles (-56%), équins (-28%) et volailles (-69%)
- Mais légère augmentation des exploitations en bovins mixtes (+9%)

Evolution du nombre d'exploitations par OTEX de 2010 à 2020 en Ariège (RGA, DRAAF)

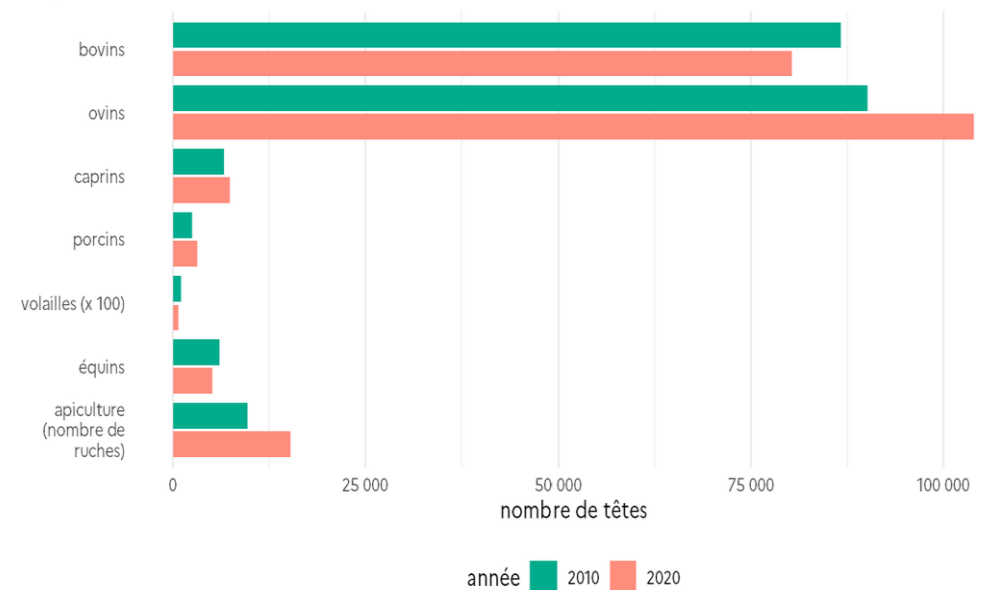


Zoom sur les productions animales en Ariège

- Prédominance de l'élevage bovin viande et ovin viande en Ariège
- Prédominance d'élevage à l'herbe visant une autonomie fourragère
- Malgré la baisse du nombre d'exploitations, on observe une légère augmentation des cheptels caprins, porcins et apicoles (nb de ruches) depuis 2010
- La production de lait concerne essentiellement le lait de vache (transformation et livraison à industriels) et elle a chuté de moitié 2010 à 2020,

De nombreux exploitants proches de la retraite, cela pose la question du maintien de la collecte par les industriels (hors-département) et donc du maintien d'une filière bovin-lait en Ariège

Répartition des cheptels par catégorie
Ariège



source : Agreste - recensement agricole 2010 et 2020

Zoom sur l'élevage: Les acteurs & actions existantes

Enjeu de maintien d'un élevage extensif diversifié:

- **relocaliser l'alimentation du bétail (autonomie fourragère et protéique à l'échelle du territoire)**
- **développer l'alimentation en AB**
- **adaptation au changement climatique**

Conseil technico-économique
Chambre d'agriculture
Adear
CER , AFOG...

Accompagnement à l'adaptation au changement climatique
Projet Climagil (Chambre d'Agriculture)
ADEAR pour les installations en Bio
Chambre d'Agriculture

Appui à la structuration des filières

Chambre d'agriculture : marque NOU notamment
ADEAR : structuration de groupements de commercialisation, la Source etc.
BioAriège Garonne
Les coopératives agricoles CAPA et CAPLA
programme FAAB qui vise à produire localement des compléments protéiques produits localement sur la base légumineuse ou protéagineux pour de l'engraissement (relocalisation de filières viande) porté ou financé par Avril, Agence de l'eau, PRDA
Fédération pastorale de l'Ariège

....

Synthèse des enjeux sur l'élevage

Soutenir le maintien des exploitations d'élevage extensif dans des filières plus courtes : fragilité économique (bovins viande et lait, viande , etc.);

Soutenir les efforts de structuration et de relocalisation des filières :

- Soutenir le maintien de la collecte de lait par les industriels (extra-départementaux) du fait de la chute du nb d'exploitations (réorientation au moment de la transmission)
- Soutenir le maintien des outils de la filière élevage (abattoirs, ateliers de découpe viande, groupement de commercialisation)

- Soutenir la diversification des exploitations (versus spécialisation)

Favoriser l'adaptation au changement climatique des systèmes de production (vulnérabilité forte face aux sécheresses et la baisse de disponibilité en eau) : études stratégiques

- Renforcer Liens agriculture-élevage et l'autonomie fourragère au moins à l'échelle territoriale



MILIEU DE CHAÎNE, DISTRIBUTION ET STRUCTURATION DES FILIÈRES

Valorisation des produits agricoles : une place importante de la transformation agricole dans les exploitations et de la vente directe

Au niveau du département (RGA, 2020):

35 % des exploitations ont des activités de diversification (transformation, activités touristiques, hébergement, production d'énergie...)

Dont **23% ont des activités de transformation de produits agricoles : la moitié sont des exploitations en production BIO et 97% commercialisent en circuits courts**

37% en circuit court (vente directe ou avec 1 seul intermédiaire) et **34% des exploitations font de la vente directe**

Peu de présence des SiQO : Tomes Pyrénées fermières et au lait cru , IGP Viticole (7 producteurs), Label Rouge Vache Gasconne

Le reste des produits (entretiens) : céréales et viande entrent des filières longues et complexes nationales et internationales

Tableau 1
Exploitation ayant un atelier de transformation en 2020

	Transformation			
	Nombre d'ateliers	Mono produit (%)	AB (%)	Circuits courts (%)
Viandes	317	73	96	40
<i>dont transformation</i>	260	69	95	43
<i>dont découpe</i>	109	48	98	39
lait	70	64	99	54
fruits	99	60	89	70
légumes	21	14	86	76
miel	30	77	97	37
Céréales Oléo Protéagineux	21	52	100	81
Ensemble en ayant	523	78	97	50

Champ : Ariège, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste – Recensement agricole 2020

Valorisation des produits agricoles – Acteurs et actions

Favoriser la cohérence et la lisibilité entre les marques, pas toujours de lien à la qualité environnementale
Beaucoup d’initiatives de structuration et de taille modeste, les pérenniser et poursuivre la structuration (faciliter leur accès , approcher le marché toulousain)

Initiatives de valorisation des produits locaux

Marque Noù (CA) en démarrage sur la filière viande bovine, sur le pain ...;

Marque Valeurs Parc pour vente directes sur le périmètre du Parc

Une marque Pyrénées de la CCI

IGP et SIQO (peu présents)

Répertoire des producteurs et panneaux pour signaler et favoriser vente directe (Pat pyr Catares

Accompagnement

- **Chambre des métiers et d’artisanat : la cité du Gout (formation cuisinier et atelier avec un atelier sur les produits locaux mais à peu de succès)**
- CCI

Des initiatives de structuration de filières locales:

-Groupement de commercialisation sur la viande : les Steakeurs

-Les halles fermières (CA09) : Foix et Mirepoix, tendance au recul des ventes post-confinement, difficulté d’accès des Halles de Foix

-Quelques magasins de producteurs (la Brouette,...), difficultés de développement

-Projets de la CA09 : Ambassade Noù sur Toulouse et en Ariège

-Sur les filières bio des initiatives spécifiques : AMAP, Groupements de producteurs de viande la source pour la RHD

-La Plateforme Terroir Ariège Pyrénées pour la RHD (difficultés d’engagements des cantines)

Zoom sur la plateforme Terroir Ariège Pyrénées

Objectifs : plateforme de relais entre les producteurs locaux et la restauration collective avec 3 objectifs

- Participer à la « re-localisation » de la production et favoriser l'économie locale avec des principes de commerce équitable et d'économie sociale et solidaire
- Améliorer la connaissance du territoire local et changer le rapport à l'Alimentation : p.ex. action sur le programme « lait et fruits à l'école »
- Contribuer à une démarche locale de développement durable, notamment par une diminution des distances de transport et donc de la consommation d'énergie : accompagnement d'unités agroalimentaires à basculer en produits ariégeois (compote de pommes) ou locaux (Salaisonniers) ; travail sur le conditionnement (récupération des palettes, récupération des conditionnements consignés (bidon et caissette plastique récupérés) système de mise à disposition de caissettes bois...); optimisation des déplacements

Actions : Référencement de producteurs et catalogue de produits avec prix négociés* cahier des charges sur l'origine des produits et quelques points qualitatifs (races à viande par exemple) et surtout engagement de respect du conditionnement et de l'étiquetage; gestion de la logistique.

Résultats : 1,1 millions de Chiffres d'affaires en 2021

80 producteurs fournisseurs référencés, et 45 clients dont Restauration collective (55 % cuisine centrale, 23 % collège , 7% lycée, 6% centre hospitalier (arrêté), EHPAD, restaurants 2% (comité d'entreprise) , 2% Restauration commerciale et 2 épicerie (pour du vrac)

Modèle économique : marge de 17% (2022) poste d'animation et développement filière financé par la CA09, 3 autres salariés couverts par les marges de la plateforme

- [Qui sommes nous? - Site de terroirs-Ariège-Pyrénées ! \(jimdo.free.com\)](http://jimdo.free.com)

Les défis :

- *la concurrence (les distributeurs privés, l'ouverture de la plateforme biocoop)*
- *La mise en œuvre d'Egalim : perçue comme brutale et les cantines se tournent vers des distributeurs privés*
- *le niveau des prix qui peuvent être proposés peu attractif selon les producteurs bio*
- *Le développement des ventes et donc les engagements des mairies à se fournir*
- *La possibilité de travailler avec la légumerie du CD pour livrer la 4e gamme à d'autres structures que les collèges...*
- *La baisse des aides sur le bio*

Zoom sur La marque Noù Ariège Pyrénées



Initiative de la Chambre d'agriculture 09, initié en 2019

Objectif : « ramener de la valeur ajoutée à nos produits dans tous les territoires du département »

Deux labels : Produit chez Nou et Fabriqué chez Nou

Le cahier des charges : un règlement d'usage, le principe est que tous les produits existants en Ariège doivent être issus d'Ariège et parfois conditions de production ou transformation (pas d'OGM pour l'alimentation viande par exemple sur le pain rien)

Les produits labellisés : viande (bœuf, agneau), jus de fruit, cosmétique textile, sapin de noel, bois, bière, biscuit etc. Les produits IGP : peuvent ajouter sur les produits Nou Ariège mais pas de label

Distribution des produits : uniquement dans les magasins de -400 m2 avec des corners chez les acteurs du tourisme, les artisans-boulangers, les bouchers. Marché ciblé (consommateurs ariégeois, toulousains, et touristes); à terme vente en ligne, en drive fermiers, Ambassade de l'Ariège à Toulouse, magasin en Ariège...

Modèle économique : développement est subventionné et les utilisateurs de la marque vont payer une cotisation de 150 euros

Gouvernance : une association l'Adfta présidée par le Président de la CA 09 avec un Conseil d'administration de 16 membres et une Société civile de Portefeuille Ariège Capital pour collecter des fonds

Les premières leçons :

Une approche de filière qui mobilise tous les acteurs

Une approche qui cherche à toucher tous les producteurs dans l'esprit d'une démarche de progrès

Les défis :

- *Le développement des ventes*
- *La multiplicité des démarches*
- *La création de l'Ambassade d'Ariège à Toulouse pour toucher le bassin de consommation toulousain...*
- *La pérennisation du modèle économique*

Les limites : la marque valorise l'origine ariégeoise, mais d'engagement sur la qualité environnementale et santé du produit

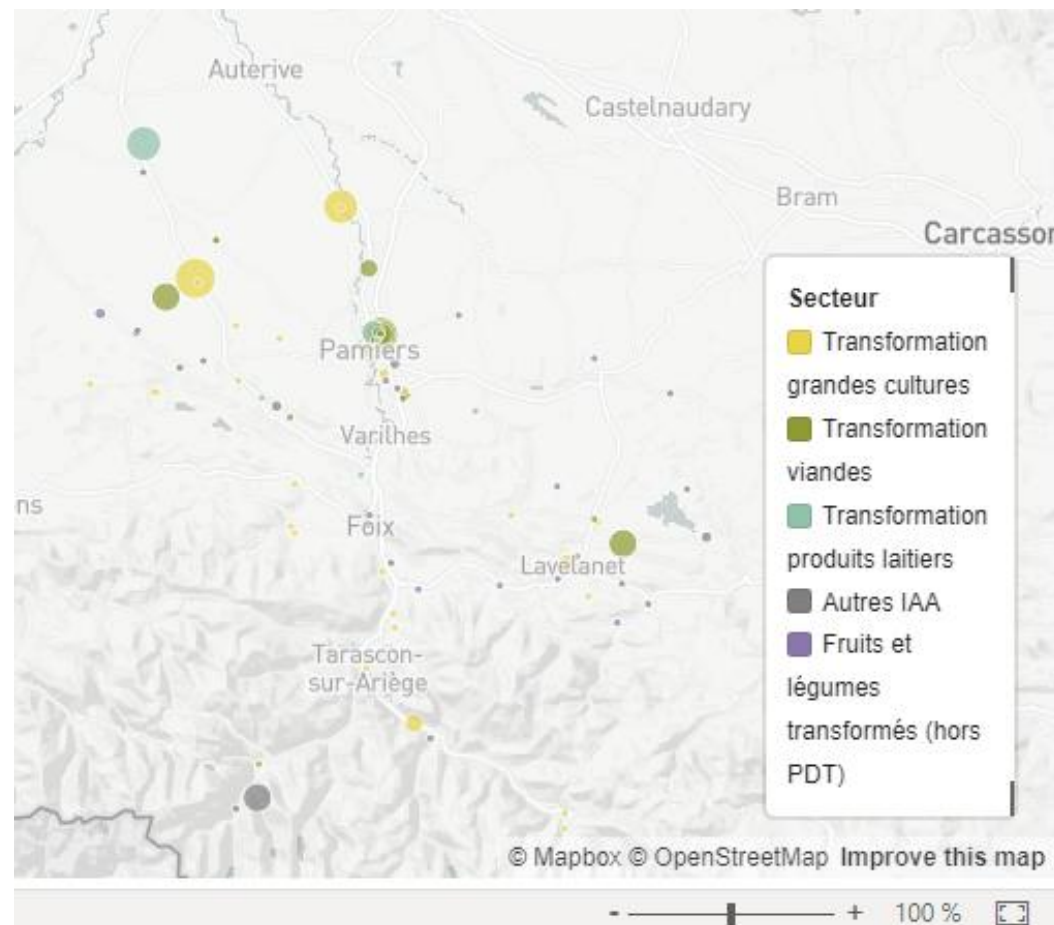
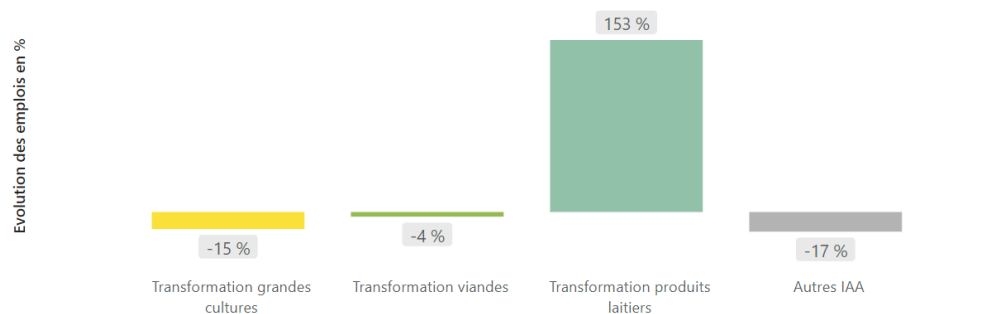
Des industries agroalimentaires peu implantées dans le PETR mais présentes en Ariège ou dans des territoires voisins

. **315 Établissements agroalimentaires** ont 48 sans salariés (auxquels s'ajoutent de très nombreux microateliers de transformation artisanaux)

. **349** salariés

. Un secteur en recul en termes de salariés, sauf produits laitiers

Estimation de l'évolution des emplois 2008-2018 selon le secteur d'activité (DDE)



Établissement du milieu de chaîne (Sirene) en fonction de leur taille en emploi

Des industries agroalimentaires qui peinent à se fournir localement

Pas de données agrégées sur les volumes d'approvisionnement local

Les entretiens soulignent **des difficultés des acteurs à s'approvisionner localement**

- Manque de volonté / d'intérêt pour travailler avec produits locaux (dispersion de producteurs laitiers, « pas de grappes » ou de liens forts) pour certaines grandes structures, notamment celles appartenant à de grands groupes nationaux / internationaux
- Manque de volumes suffisants et réguliers de qualité recherchée : sur le lait de brebis les structures agricoles sont petites et le lait est valorisé sur la ferme pour rentabiliser la structure, sur le lait de vache dispersion, sur les céréales vente prioritairement aux grandes coopératives agricoles, etc.
- Coût de la matière (approvisionnement en lait espagnol par exemple pour certaines structures) par rapport à la gamme de produits visés
- Manque de liens et d'habitude de travail

Les autres défis principaux des structures :

- Le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée
- les surcapacités dans le territoire : la concurrence sur l'approvisionnement local
- La viabilité : risque sur la hausse des coûts de l'énergie

Synthèse des enjeux sur la transformation et la valorisation des produits

Faire gagner de la valeur aux produits agricoles et alimentaires locaux : Signes de qualité, transformer localement

Accroître la lisibilité entre les différentes initiatives de valorisation des produits (Noù, valeurs parcs, etc.) **
Améliorer la cohérence entre certaines approches et les enjeux de transition agroécologique et de santé publique

Soutenir la viabilité et pérennité des unités structurantes** : La légumerie du Pays d'Olmes, pex. Les ateliers Renova → attention à la surcapacité
Maintenir des abattoirs tenant compte du bien être des animaux

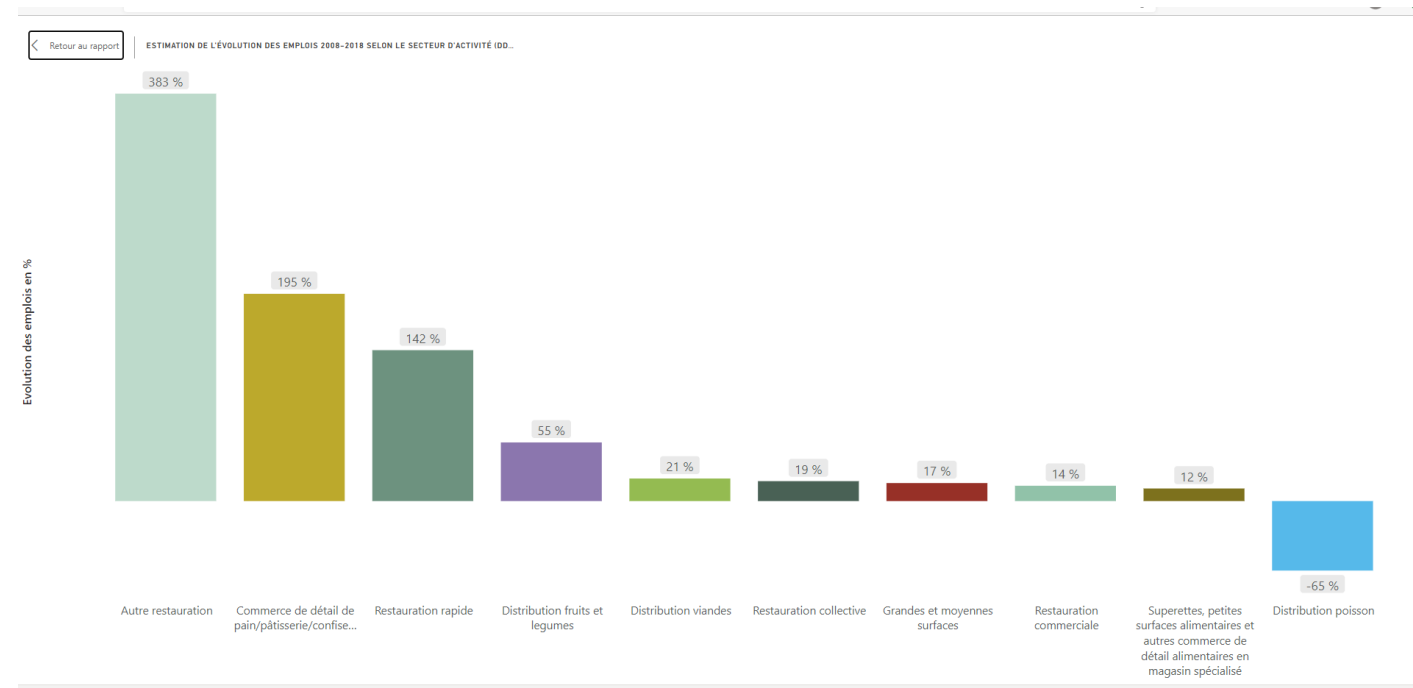
Faciliter le recrutement de main d'œuvre spécialisées

Favoriser l'approvisionnement local des acteurs de la transformation** : faire se connaître les acteurs, encourager les groupes de producteurs et les installations en semi-gros

Pérenniser et développer la plateforme Terroir Ariège Pyrénées pour fournir la RHD**, et des groupements de producteurs*

La distribution : accroître la part de produits locaux

- **66,7 étb/10 000 hab (68,3 au niv. national)**
- 941 établissements (y.c. 120 non-employeurs) et 3050 salariés (6,17% emploi) soit +32% (2008_18, DDE)
- **Fort développement : restauration (autres, rapides), distribution fruits & légumes et viande, recul fort des poissonneries**



La distribution : accroître la part des produits locaux

. Spécificité ariégeoise avec un rôle fort des marchés dans la vie locale, la vie des « centres bourg » et le lien social :

Part importante de la vente directe & place importante des marchés sur les ventes : 3% d'achats dans commerce non sédentaire (moy régionale 1%) et **4 % pour l'alimentaire et tendance à la progression.**

Des enjeux sur la logistique : recul du nombre de transporteurs et enjeu de maintenir des transporteurs locaux pour les territoires cul-de-sac

. GMS : part de 70% des achats avec un tendance au recul, notamment pour le hard discount (-2%)

La GMS a compris la demande en produits locaux idée « *je fais mon marché dans le supermarché* » : Corner pour les produits locaux, mise en avant « marketing » des producteurs livreurs. Les produits locaux sont présents dans tous les rayons avec plus de difficultés sur les fruits et légumes. Certains gérants sont propriétaires et libres de décider de leur politique d'approvisionnement, mais inciter à se livrer sur la centrale un minimum (Intermarché, super U ..), d'autres sont des gérants salariés (la plus part des Carrefour Market et part d'appro local déterminée par la centrale. Le produit local paraît être un produit d'appel ... volonté d'avoir des photos, une histoire, mais pas nécessairement un volume important et un prix attractif

Difficultés des GMS vis-à-vis des producteurs locaux : la méfiance face à la grande distribution, la régularité des livraisons, la nécessité d'aller chercher la production en direct, parfois la négociation.

(donnée CCI, 2021, enquête sur les comportements de consommation)

Zoom sur la RHD: Restauration collective, un levier important pour la production durable de qualité

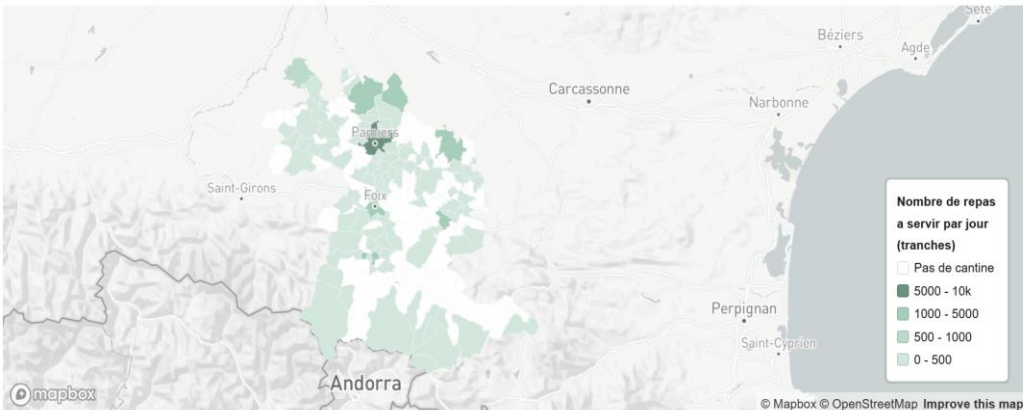
16 000 personnes soit 20 000 repas servis par jour (hors restaurants d'entreprise)...

soit une estimation de 5392 tonnes eq. matière première nécessaire par jour

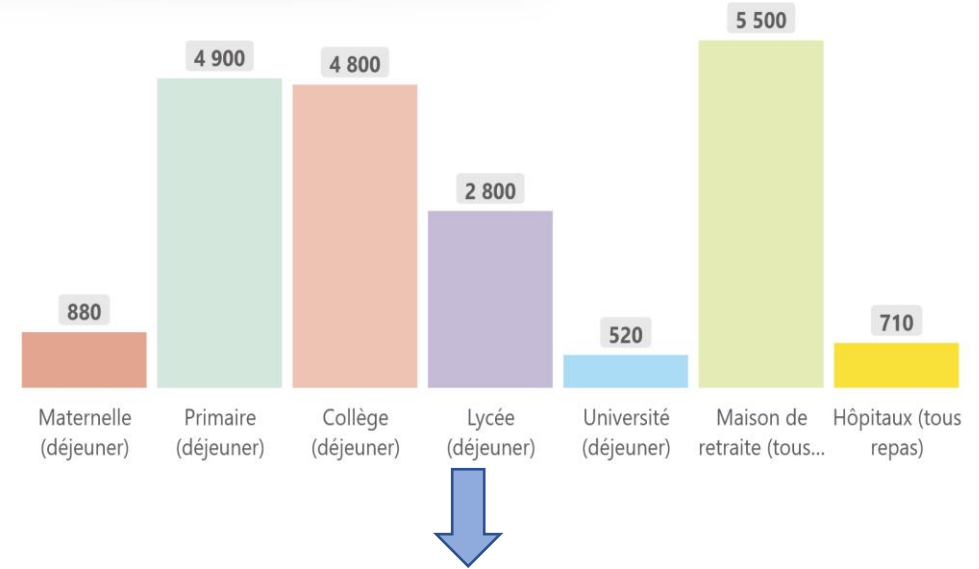
Soit **un besoin de 2000 ha de SAU** pour **approvisionner la restauration collective (4,8% de la SAU du territoire)**

Dont **85% pour fournir les produits d'élevage** (fromage, beurre, yaourts, viande)

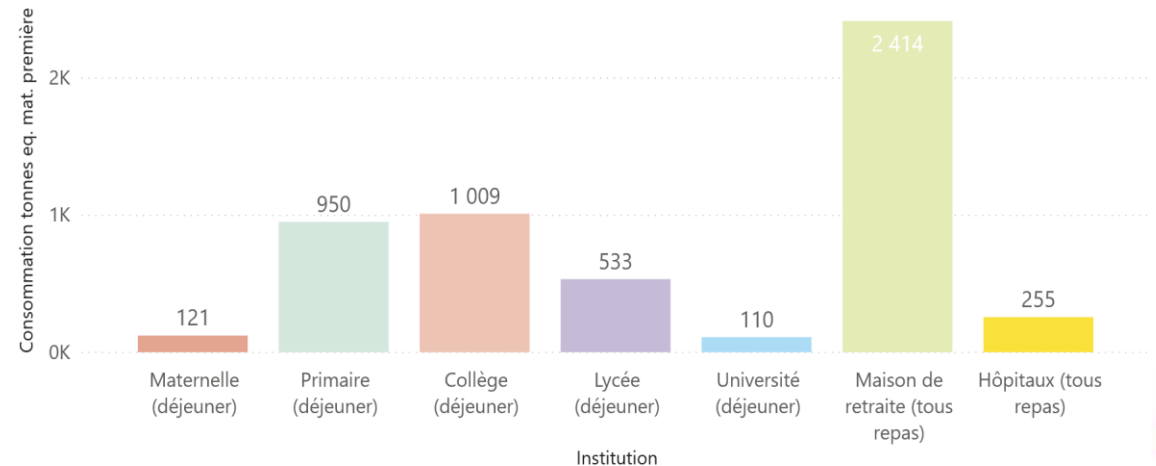
Nombre de repas à servir par jour (modélisation BASIC)



Nombre de repas à servir par jour (personnel inclus) (modélisation BASIC)



Consommation en tonne équivalent matière première par institution (modélisation BASIC)



Zoom sur la RHD: Organisation de la restauration collective et fonctionnement

Dans les établissements scolaires, les **modalités de fonctionnement des établissements sont variables**:

- **Les cuisines centrales**, des établissements assurent la préparation des repas et leur livraison pour le compte d'autres établissements

Ex: la cuisine centrale de Pamiers approvisionne les 6 écoles du 1er degré et 6 crèches de la communauté de commune et sert 152 000 repas sur l'année

- **Les restaurants satellites** (en gestion concédée), qui sont des établissements n'assurant pas l'élaboration de repas, sont livrés en liaison froide ou chaude

Ex: Dans la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, sur les 13 écoles du 1er degré 12 sont livrées par Ariège Restauration (Esat et EA) et une seule école a une cuisine autonome

- **Les restaurants autonomes**, qui assurent eux-mêmes la préparation et la distribution des repas au sein de leur établissement

Ex: certaines écoles de 1er degré, les lycées et collèges ont des restaurants autonomes

De manière générale:

- Les établissements de 1er degré ont des modes de gestion variés (environ 45% sont en gestion concédée avec des organismes privés (4 Sociétés de restauration collective, 4 prestataires social du territoire, 1 restaurateur commercial), 55% sont autonomes ou restaurants satellites de cuisines centrales),

- L'essentiel des établissements du second degré (lycées et collèges) est en gestion directe
- Les établissements sociaux et médico-sociaux ont des modalités de fonctionnement variées (restaurants autonomes ou dépendants d'une cuisine centrale)

Zoom sur la RHD: Restauration collective (3)

- Les principaux fournisseurs sur le territoire, qui fournissent les restaurants satellites:

Type de structurese	Nom (par ordre décroissant de repas/an)
Société de restauration collective nationale (SRC)	Api Restauration Occitanie Restauration Scolarest Elior
Prestataire social du territoire	ADAPEI Ariège restauration APAJH 09 (ESAT LE SABARTHES MONTEGUT PLANTAUREL) Hérisson Bellor
Restaurateur commercial privé du territoire	Centre la Freychède

- **Concernant achats locaux de denrées alimentaires (qualité/AB) par les restaurants autonomes et cuisines centrales: exemples de la cuisine centrale de Pamiers et du Lycée agricole de Pamiers**

-**Niveau d'approvisionnement AB et/ou local:** le Lycée Agricole de Pamiers s'approvisionne à 40% en AB, 65% en local, la cuisine centrale de Pamiers s'approvisionne à 66% AB et 72% local

-**Modalités d'approvisionnement:** ils passent à 25 à 30% à la plateforme TAP (pour l'AB en frais _légumes, viande en partie, fromage, fruits) et en sec, et pour le reste en direct avec des producteurs ou groupement de producteurs comme la Source (groupement de 13 éleveurs bovins AB) ou à travers des grossistes; ils passent en grande partie par les marchés publics

Zoom sur la RHD: Restauration collective : Les acteurs et actions existantes

- Des acteurs moteurs pour augmenter la demande (ex: quelques cuisines centrales, lycées) et améliorer/augmenter l'offre (p.ex. plateforme TAP, BAG, La Source, Embarou) mais de nombreux acteurs ne sont pas encore mobilisés (élus, gestionnaires, animateurs, « consommateurs »)
- Des divergences sur la définition du « local », de l'alimentation « durable », sur les niveaux de curseurs en termes d'AB, de local (i.e. pour respecter Egalim)

Actions de renforcements de l'offre

- ✓ Création de la plateforme logistique Terroirs Ariège Pyrénées (CA); 80 agriculteurs fournissent
- ✓ Création d'une légumerie (Conseil départemental)
- ✓ Organisation de l'approvisionnement en viande AB locale par un groupement de producteurs AB (La Source/BAG)
- ✓ Rencontre cuisinier de la cuisine centrale de Pamiers et la SAFER pour partager les informations sur la demande versus offre
- ✓ Projet Embarou avec installation de maraichers et arboriculteurs pour approvisionnement des cantines en demi-gros (PAT Pyrénées cathares/ CC pays d'Olmes)

Le cadre réglementaire et orientations

- ✓ **Lois Egalim 2 et Résilience climat: 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'AB dans tout établissement à mission publique**, information des convives, menu végétarien au moins une fois par semaine, lutte contre gaspillage et l'utilisation du plastique
- ✓ **Programmes du Conseil Régional:** Pacte Alimentation Durable, programme « Occitanie dans l'assiette » (appro locale) outil logistique numérique Occitalim,

Actions de renforcement de la demande

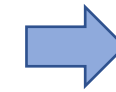
- ✓ Développement de l'approvisionnement en produits durables ET local dans les établissements scolaires: des lycées engagés (5 sur 11), des cuisines centrales (ex: cuisine centrale de Pamiers,»); appro locale: en viande, puis pain, légumes, fruits et produit laitiers (dpt);
- ✓ **Accompagnement des établissements**, structuration de filières AB (Défis cuisine), éducation à l'alimentation (Bio Ariège Garonne)
- ✓ **Lutte contre gaspillage** planifiant mieux, diminuant les rations (*Cuisine centrale et lycée de Pamiers, SNECTOM*)



Quelle production « durable et de qualité » pour les cantines ?

- **Restauration collective = levier essentiel** pour le

- 1) développement de productions **durables et de qualité sur le territoire**
- 2) **Education alimentaire,**
- 3) **Justice alimentaire**



Rôle du PETR: - former les élus
- fixer un cap à long terme?

- **Loi Egalim donne une orientation** pour tout établissement à mission publique

- ✓ 50% de produits durables et de qualité,
- ✓ dont 20% de produits issus de l'AB,
- ✓ et information des convives, menu végétarien au moins une fois par semaine, lutte contre gaspillage et l'utilisation du plastique

- mais **l'impact de Egalim sur le territoire dépend beaucoup des décisions prises au niveau des élus/des gestionnaires et cuisiniers** dans les établissements scolaires, médico-sociaux, etc.

-l'**impact sur l'économie locale** dépend du niveau d'approvisionnement local: **du curseur d'appro locale min (ex: 72% pour la cuisine centrale de Pamiers), de la définition du « local »**,

-l'**impact sur la durabilité**: dépend du **curseur de % d'appro AB** (ex: 66% pour Cuisine de Pamiers), du **choix des autres labels**: les labels ont des niveaux d'engagement très différents notamment sur les dimensions environnementales (ex: AB versus HVE)

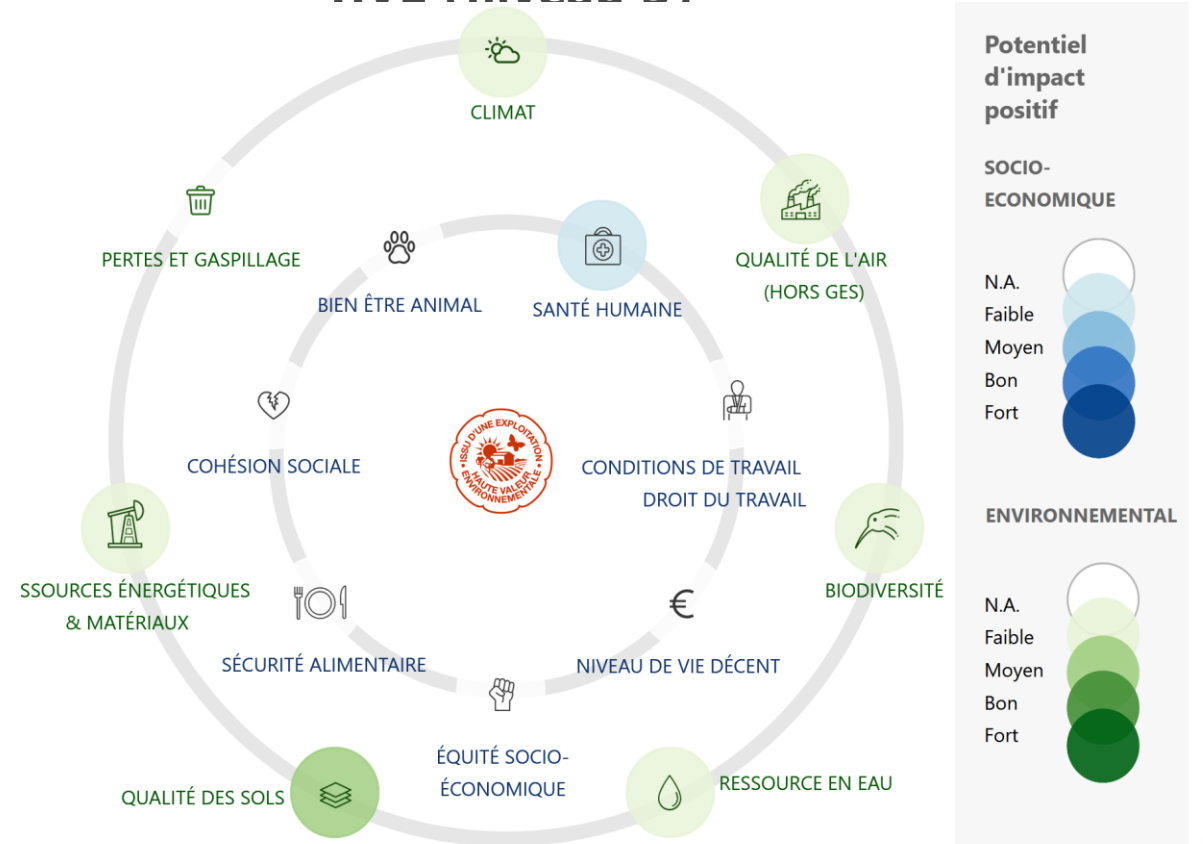
Comparaison des démarches alimentaires

Etude du Basic, WWF, Green peace

AB



HVE (niveau 3)



Zoom sur le tourisme: estimation de la demande alimentaire

- Estimation de la SAU nécessaire

568 389

Nombre de nuitées par an (hotel+camping)

16 684

Nombre de residences secondaires

19 %

Part des residences secondaires

5 046

Touristes en équivalent personnes annuelles

41 246

[ha agricoles] Besoin en surface répondre aux besoins alimentaires de la population choisie

4,2 %

[% d'ha agricoles] Part de la demande touristique dans la demande alimentaire totale



Explorer la complémentarité entre restauration collective et restauration commerciale (différentes temporalités, etc.): une piste d'action?

Synthèse des enjeux sur la distribution et la RHD

Activer le levier de la Restauration collective pour moyens d'action sur la santé, la création de débouchés pour les produits locaux***

Appuyer des actions de sensibilisation des élu(e)s mais aussi des cuisiniers et gestionnaires (en 1^{er} lieu école) et des parents/ élèves ou consommateurs

Restauration collective:
Appuyer l'augmentation/structuration de l'offre durable et ou de qualité locale en parallèle car elle est insuffisante pour assurer le respect de la loi Egalim en local

Avoir un recensement à jour des équipements des cantines scolaire et de leur approvisionnement et stratégie face à la loi Egalim

Soutenir la dynamique des marchés de plein vent et viabiliser les initiatives de vente directe facile d'accès sur tout le territoire (paniers, AMAP, Halles, Boutiques producteurs etc.) et inventer de nouvelles

Soutenir les points de vente de produits locaux en centre bourg (boulangerie, boucherie, épicerie)* – en lien avec le ZAN et le CC

Restauration collective: lever les blocages à l'approvisionnement local de qualité et fixer un cap clair en termes de % d'approvisionnement local, durable et/ou de qualité dans la RHD

Sensibiliser et accompagner les autres acteurs (ex: ceux concernés par la loi Egalim comme les structures medico-sociales) mais aussi les acteurs de la restauration commerciale sur l'utilisation de produits locaux et santé; et les mettre en lien avec fournisseurs

GMS : identifier les enseignes et magasins volontaires pour acheter des volumes sur la durée, et travailler sur les invendus

LES ATTENTES DES ACTEURS VIS-À-VIS DU PAT EXPRIMÉS PENDANT LES ENTRETIENS

Vision des acteurs rencontrés sur le PAT : les attentes

Gouvernance alimentaire du territoire :
Coopération, cohérences, connaissance

« Créer une dynamique territoriale entre les acteurs de l'alimentation, créer de la cohérence »
« Favoriser l'articulation entre les rôles des acteurs et les outils (PAEC, PSE, PLU etc. »
« faire connaître les initiatives déjà existantes pour les soutenir ou les démultiplier etc. »
« Appuyer l'interconnaissance et la coopération entre acteurs »
« Mutualiser des services (ex: recherche de financements) »
Donner une vision globale (systémique)

Contribuer à la protection du foncier et à la transmission

Favoriser le travail entre les élus, la Safer, les organismes d'accompagnement
Favoriser des installations répondant aux besoins du territoire
« soutenir l'expérience d'Embarou » et créer des archipels d'espace Test

Structurer des filières locales répondant aux besoins du territoire et faire gagner de la valeur ajoutée localement

« Animer une réflexion sur comment le territoire peut gagner en valeur ajoutée : transformer localement, qualité, cohérence entre les différentes marques »
« soutenir le développement de la marque Nou »
« créer plus de points de débouchés »

Activer le levier de la RHD

« accroître la part de produit local dans la RHD »
« favoriser le travail avec les cantines et le plateforme Airège Pyr locl »
« utiliser la RHD pour permettre l'éducation alimentaire, la limitation du gaspillage alimentaire »

Donner accès à tous à une alimentation de qualité

« Appuyer la coopération entre les acteurs »
« Comment donner accès tout en permettant aux agriculteurs de vivre »

Soutenir la transition agro-écologique

« Favoriser des installations dans des modes de production agroécologiques »
« soutenir le développement du bio »
« favoriser une agriculture écoresponsable » « former les élus sur ces enjeux »

Santé lutter contre l'obésité et bien être des agriculteurs

Appuyer l'éducation alimentaire

Changement climatique

« mieux comprendre l'impact carbone de l'agriculture »

La taille des bulles indique la fréquence à laquelle l'attente a été citée par les acteurs rencontrés

ANNEXES

Listes des acteurs rencontrés

Struture	Prénom NOM	Fonction	Dates
Etat			
DRAAF	Emmanuel SANQUER	Chargé de mission alimentation	01/07/2022
	Nathalie Colin	Service économie agricole de la DRAAF – Pilote les aides pour la Bio	01/07/2022
DDT	Laura DUTEL	Mission transition agro-écologique, filières, urbanisme	01/07/2022
	Malik AÏT-AÏSSA	Directeur adjoint	01/07/2022
Institutions partenaires			
Région Occitanie	Simon BULTE	Chargée de missions actions transversales et innovantes Pacte Alimentationhémétique suivie : coordination PAT & Conseil Régional	18/07/2022
Conseil Départemental de l'Ariège	Jérôme Blasquez	Conseiller départemental	26/09/2022
Intercommunalités			
CC Pays de Mirepoix	Elodie MONGE	Chargée de mission PAT	12/07/2022
	Florent PAULY	élus référents au Projet Alimentaire Territorial	12/07/2022
	Simone VERDIER	élus référents au Projet Alimentaire Territorial	12/07/2022
CC Pays d'Olmes	Patrick FERRIE	Elu référent au projet Alimentaire territorial	12/07/2022
Territoire de projet			
PNR des Pyrénées Ariégeoises	Céline ARILLA	Chargée de mission alimentation	26/07/2022
SCOT Vallée de l'Ariège	A. Coureau	Directrice du SCOT	04/07/2022
	Angèle MOUINIE	Cheffe de projets Energie-Climat-Environnement	04/07/2022
Comité de développement	Jimmy Ribeiro	ex collaborateur du Prés de la CC Mirepoix, en charge de la création du PAT	05/07/2022
PRODUCTEURS - FILIERES TERRITORIALES			
SAFER Occitanie	Cédric RAUZY		11/07/2022
Structures d'accompagnement			
Bio Ariège Garonne	RUELLO Magalie	Coordnatrice régionale Alimentation – Restauration Hors Domicile Chargée de mission Ariège projets alimentaires territoriaux	22/07/2022
Chambre d'Agriculture de l'Ariège	Philippe Lacube	Eleveur, Président de la chambre d'agriculture	22/07/2022
	Clémence POUPIN	Conseillère spécialisée et animatrice Circuits de proximité et circuits courts - Plateforme Ariège Pyrénées	11/07/2022
	Stéphanie Tetreli	Développement de la marque NOU	11/07/2022
	Nolwenn Pons	Aimation climagil	
ADEAR	René DONJAT	Administrateur	20/07/2022
	Cyrielle Bignonneau	Technicienne	20/07/2022

Listes des acteurs rencontrés

Struture	Prénom NOM	Fonction	Dates
Jeunes agriculteurs	Clémence BIARD	Eleveuse, élue JA	07/07/2022
Formation agricole			
Lycée agricole AB	Julien ENJALBERT	Dir adjoint et chef de l'exploitation du Lycée)	6 juillet 9H30
Filière céréale – pain			
U2P09	Pascal CHARIERAS	Secrétaire Général	01/07/2022
TRANSFORMATEURS			
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Gérard ROUX	Directeur du service du développement économique et des territoires	06/07/2022
JPS Lait	Jan ROEST		05/07/2022
Ateliers RENOVA	Francis MICHAUX	fondateur et administrateur	30/06/2022
DISTRIBUTEURS			
CCI	Denis DUBRULLE		13/07/2022
Carrefour contact les bordes sur Arize		Gérant du supermarché Carrefour les Bordes sur Arize	26/06/2022
Intermarché Laroque d'Olmes	Maxime BRIANT	Propriétaire gérant	12/07/2022
Les Sœurs Teilhères	Natacha LE MEUR		23/06/2022
Restauration collective			
Herisson Bellor	M. Rocques		07/07/2022
Cuisine Centrale Pamiers	Jacques SOULA	dir. Cuisine centrale	11/07/2022
Lycée Agricole de Pamiers	Daniel MISTOU	Cuisinier cantine	06/07/2022
Social et Santé			
CLS Tarascon	Hélène Ménard		18/07/2022
Secours Catholique	Véronique NARDIZZI	Animatrice réseaux de solidarit	07/07/2022
Environnement			
ANA-Conservatoire des espaces naturels Ariège	Stéphane GROCHOWSKI	Dir. Technique	06/07/2022
Agence de l'eau Adour Garonne	JL Scharffe	Délégation Garonne et rivière Occitanie (équipe toulouse)	23/09/2022
Agence de l'eau Adour Garonne	Laurent René	Coordinateur régional depuis septembre a été responsable des aides à l'agriculture pour tout le bassin	23/09/2022
Agence de l'eau Adour Garonne	Matthieu Magdelaine	Chargé d'interventions ressources en eau et milieux aquatiques 09-11	23/09/2022
SMECTOM du Plantaurel	Sonia CAUMARTIN	Secteur collecte	29/06/2022
SMECTOM du Plantaurel	Eric Florisson	Responsable Pole réduction des déchets	29/06/2022
GROUPE DE RECHERCHE			
INRAE	Frédéric WALLET	Economiste - Chercheur	18/07/2022

Liste des abréviations et sigles

AAP	Appel à Projets
AB	Agriculture biologique
ADEAR	Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AEAG	Agence de l'Eau Adour Garonne
AFP	Association foncière pastorale
ALD	Affections Longue Durée
ARS	Agence régionale de Santé
BAG	Bio Ariège-Garonne
BRF	Bois Raméal Fragmenté
CA	Communauté d'agglomération
CAF	Caisse d'allocations familiales
CC	Communauté de communes
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CE	Chef d'exploitations
CEN	Conservatoire d'espaces naturels
CESF	Conseillère en économie sociale et familiale
CFPPA	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CLA	Conseil Local de l'Alimentation
CLS	Contrat Local de Santé
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales
COCOLUPA	Comité national de lutte contre la précarité alimentaire
COFIL	Comité de Pilotage
CRA	Chambre régional d'agriculture
CS	Cotisants solidaires

DDE	Direction départementale de l'équipement
DDT	Direction départementale des territoires
DJA	Dotation jeunes agriculteurs
DLC	Date limite de consommation
	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EHPAD	Dépendantes
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
ESAT	Établissement et service d'aide par le travail
GES	Gaz à effet de serre
GIEE	Groupement d'intérêt économique et environnemental
GMS	Grande et Moyenne Surface
hab	Habitant
IAA	Industries Agro-Alimentaires
IAE	Infrastructure agroécologique
IGP	Indication géographique protégée
MAA	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
MAEC	Mesures agroenvironnementales et climatiques
MGS	Moyenne et grande section d'école maternelle
Moy	moyenne
MSA	Mutualité sociale agricole
OTEX	Orientation technicoéconomique des exploitations
PAC	Politique Agricole Commune
PACC	Plan d'adaptation au changement climatique
PAEC	Projet agro-environnemental et climatique
	Les périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains
PAEN	naturels périurbains
PAT	Projet alimentaire territorial
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PETR	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

	Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
PLDPMA	ménagers et assimilés
PLUi	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PNA	Programme nationale pour l'alimentation
PNACC	Plan national d'adaptation au changement climatique
PNR	Parc Naturel Régional
PPAM	Plantes à parfum, aromatiques et médicinales
PRDA	Programme régional de développement agricole
PRS	Projet régional de santé
PSE	Paiement pour services environnementaux
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
RCAI	Revenu courant avant impôt
RGA	Rescencement général agricole
RHD	Restauration Hors Domicile
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
RPG	Registre parcellaire graphique
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAL	Système alimentaire local
SAU	Surface agricole utile
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
	Schémas Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SDAGE	l'Eau
SIQO	Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine
	Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement
SMDEA	d'Assainissement
t	tonnes
TAP	Plateforme Terroir Ariège Pyrénées
UGB	Unité gros bovin
UTANS	Unité de travail annuel non salarié
ZAN	Zéro artificialisation nette
ZAP	Zone agricole protégée
ZICO	Zone importante pour la conservation des oiseaux
	Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
Znieff	Floristique